National Defence / Défense nationale

CANADIAN ARMED FORCES / FORCES ARMÉES CANADIENNES

RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

2015-2016

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2016.
No de cat. D3-32F-PDF
ISSN 2292-9584
Titre-clé : Rapport ministériel sur le rendement (Canada. Ministère de la défense nationale)
Ce document est disponible sur le site internet au www.forces.gc.ca
This publication is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE 1

LES RÉSULTATS EN BREF 3

SECTION I : SURVOL DE L'ORGANISATION 9

Profil de l'organisation 9
Contexte organisationnel 10
Priorités organisationnelles 18

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES 25

Dépenses réelles 25
Sommaire du rendement budgétaire 27
Tendances relatives aux dépenses du ministère 28
Dépenses par crédit voté 29
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental 29
États financiers et faits saillants des états financiers 30

SECTION III : ANALYSE DES PROGRAMMES ET DES SERVICES INTERNES 31

Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense 31
Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement 37
Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action 42
Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense 45
Programme 5.0: Recherche et développement concernant les capacités de la Défense 52
Programme 6.0 : Services internes 55

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 58

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 59
Tableaux de renseignements supplémentaires 59
Dépenses fiscales fédérales 59
Coordonées de l'organisation 59

ANNEXE : DÉFINITIONS 61

NOTES DE FIN DE DOCUMENT 63

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

Message du ministre

En tant que ministre de la Défense nationale, je suis heureux de présenter le Rapport ministériel sur le rendement de l'année financière 2015-2016. Ce document offre un aperçu des activités et des dépenses pour le présent cycle d'établissement de rapports, ce qui comprend le travail effectué par l'Équipe de la Défense avant ma nomination. Compte tenu de l'importance accordée par le gouvernement à la prise de décision fondée sur des données probantes, à la responsabilité et aux résultats, une nouvelle façon de présenter le rapport a été adoptée, et fera l'objet d'amélioration au fil du temps pour montrer plus clairement de quelle manière la Défense nationale respecte ses priorités.

Le gouvernement du Canada reconnaît le rôle crucial que jouent les Forces armées canadiennes (FAC). Ma nomination en novembre 2015 était accompagnée d'une lettre de mandat[1] du Premier ministre qui énonçait mes grands objectifs, notamment, d'assurer que les FAC sont préparées et dotées du matériel nécessaire pour protéger la souveraineté du Canada, défendre l'Amérique du Nord, fournir une aide en cas de désastre, mener des missions de recherche et sauvetage, appuyer les opérations de paix des Nations Unies et contribuer à la sécurité de nos alliés, y compris dans le cadre des opérations des forces alliées et coalisées à l'étranger, lorsqu'elles sont appelées à le faire. La lettre souligne également l'importance de surveiller et de faire connaître clairement l'utilisation qui est faite des ressources pour obtenir des résultats.

En réaction à la terrible crise humanitaire engendrée par le conflit en Syrie, le gouvernement s'est empressé de respecter sa promesse d'accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada. Je suis extrêmement fier de la contribution de la Défense nationale à l'effort de réinstallation pangouvernemental. Quelque 290 militaires ont été déployés durant l'opération PROVISION pour traiter les demandes, offrir de l'aide pour le dépistage médical, fournir du soutien logistique et accueillir les réfugiés au Canada. Le gouvernement et nos alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) prêteront une attention soutenue aux défis relatifs aux ressources et à la sécurité de même qu'aux risques suscités par les déplacements massifs de populations dus à un conflit.

Dans les premiers mois de la nouvelle législature, le gouvernement a tenu son engagement de réorienter et d'améliorer l'opération IMPACT, la contribution du Canada à la coalition mondiale qui combat Daesh[i] en Irak et en Syrie. Depuis ma nomination dans la seconde moitié de l'exercice, je me suis rendu deux fois dans la région pour consulter nos alliés, nos partenaires et nos troupes pour dresser la liste des contributions les plus significatives pour le Canada. Le Canada a depuis triplé son personnel des FAC pour former, conseiller et épauler les forces en Irak, il a intensifié ses activités de renseignement et il a renforcé les capacités des forces irakiennes à éliminer eux-mêmes Daesh.

---

[i] Aussi le soi-disant État islamique en Irak et au Levant.

La collaboration avec nos partenaires est au cœur de l'approche du Canada en matière de sécurité et de stabilité internationale. Dans notre volonté de continuer d'appuyer les mesures d'apaisement de l'OTAN en Europe centrale et en Europe de l'Est, nous avons déployé le NCSM *Fredericton* et le NCSM *Winnipeg* dans le cadre de la Force de réaction navale permanente de l'OTAN. En février 2016, environ 220 soldats canadiens ont été déployés en Pologne pour participer à des exercices dont l'objectif était d'améliorer l'interopérabilité avec les alliés de l'OTAN. Le Canada a également poursuivi son soutien à l'Ukraine en offrant de la formation à son personnel militaire dans divers domaines de compétence, comme la neutralisation des explosifs et des munitions.

La santé physique et mentale des membres des FAC est directement liée à l'état de préparation opérationnelle. Les services de santé mentale offerts aux membres des FAC ont été présentés au cours de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales. Dans le cadre de notre collaboration avec Anciens Combattants Canada, nous avons poursuivi nos efforts pour répondre aux besoins du personnel militaire et améliorer le processus de transition à la vie civile de nos militaires et les soins offerts aux militaires malades ou blessés.

En août 2015, le chef d'état-major de la défense a lancé l'opération HONOUR pour éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés au sein des FAC. L'objectif consiste à changer fondamentalement des aspects de la culture des Forces qui font que certains militaires ne respectent pas les droits des autres. Je partage entièrement cet objectif. Les FAC ont fait progresser la mise en œuvre des recommandations du rapport Deschamps et ont publié leur premier rapport d'étape. Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle a ouvert ses portes pour apporter un soutien professionnel et confidentiel aux membres des FAC.

Dans ma lettre de mandat, le Premier ministre m'a aussi confié la responsabilité d'amorcer un examen de la politique de défense, de sorte que les forces armées du Canada disposent des outils nécessaires pour faire face aux menaces et aux défis dans les années à venir. La Défense nationale a établi un processus exhaustif pour ces travaux et en avril 2016, nous avons lancé de vastes consultations et rendu public un document de consultation destiné à éclairer les discussions. Suite à notre appel lancé auprès des Canadiens, nous avons reçu plus de 20 000 soumissions en ligne. Des spécialistes de la défense et des parlementaires ont participé à des tables rondes dans tout le pays, et les principaux alliés du Canada ont été consultés. Les fonctionnaires provinciaux et territoriaux ont aussi été invités à donner leur avis. Un comité consultatif ministériel composé de Canadiens éminents possédant une expertise dans les domaines de la défense, de la sécurité, des affaires étrangères et des questions juridiques a apporté une forte valeur ajoutée au processus d'examen. Les commentaires recueillis serviront à orienter la conception de la nouvelle politique de défense du Canada, qui sera lancée au début de 2017.

Le Ministère a aussi progressé dans la recherche de moyens plus judicieux et plus efficaces d'obtenir des résultats. La centralisation des biens immobiliers de la Défense permet aux commandants de se concentrer sur l'état de préparation et les opérations et à la Défense nationale d'affecter plus efficacement les ressources. Par ailleurs, nos scientifiques travaillent étroitement avec nos alliés et nos partenaires du secteur privé à la création d'outils technologiques à la fine pointe pour appuyer les campagnes militaires modernes.

Je suis fier de nos réalisations au cours de l'année financière 2015-2016. L'étendue des travaux accomplis par la Défense nationale est immense. Quel que soit leur grade, leur niveau ou leur rôle, les efforts combinés des civils et militaires qui forment l'Équipe de la Défense ont une incidence sur la sécurité du Canada et ont contribué à changer le monde de façon positive. Je suis persuadé que leur expertise ainsi que le dévouement et le professionnalisme qu'ils manifestent permettront de produire des résultats positifs pour les Canadiens.

L'original signé par :

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministre de la Défense nationale

Les résultats en bref

Sommaire exécutif

En 2015-2016, un large éventail d'activités ont été menées pour s'assurer que l'Équipe de la Défense arrive à remplir ses missions. En se tournant vers l'avenir, la Défense nationale a commencé son examen de la politique de défense qui, une fois terminé, orientera les activités du Ministère et des Forces armées canadiennes (FAC).

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 : LES OPÉRATIONS ET SERVICES DE LA DÉFENSE AMÉLIORENT LA STABILITÉ ET LA SÉCURITÉ, ET PROMEUVENT LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS

Programme 1 : Opérations de soutien et de combat de la Défense

Protéger la souveraineté canadienne, défendre les valeurs chères aux Canadiens, et défendre les intérêts du Canada

Les FAC ont continué d'assurer une surveillance permanente et une présence visible au Canada, en observant et en contrôlant habilement son territoire et ses approches.

- L'opération NANOOK 15, une activité pangouvernementale axée sur la sûreté, la sécurité et la défense dans le Nord canadien, a servi à améliorer la collaboration des FAC avec d'autres ministères et organismes du gouvernement, les autorités locales, les peuples autochtones et les partenaires internationaux. Environ 650 militaires et 150 partenaires du Nord y compris d'autres ministères et organismes du gouvernement, les autorités locales, les peuples autochtones et les partenaires internationaux ont participé à l'opération. Les États-Unis ont contribué au succès des opérations, avec le Royaume-Uni et la France dans le rôle d'observateurs. Les scénarios opérationnels comprenaient des déversements de pétrole brut et la gestion des répercussions, ainsi que des activités de formation axées sur la sûreté et la sécurité dans des collectivités du Nord et à proximité.
- L'opération NUNALIVUT, une opération annuelle de souveraineté, a eu lieu dans le Nord canadien. Plus de 200 membres du personnel y ont participé, y compris des Rangers canadiens, des soldats de l'Armée canadienne (AC), des aviateurs et aviatrices de l'Aviation royale canadienne (ARC), des plongeurs de la Marine royale canadienne (MRC) et des membres de la Garde nationale aérienne des États-Unis. Les opérations comprenaient des patrouilles de souveraineté dans la région de l'île Victoria et de Cambridge Bay, et des opérations de plongée dans le Nunavut.

La défense de l'Amérique du Nord fait partie intégrante de la protection du Canada. En travaillant avec l'allié le plus proche du Canada, les États-Unis, les FAC contribuent à la défense du continent nord-américain.

- Le Canada a tiré parti de son solide partenariat binational avec les États-Unis, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, pour fournir une force mobile et performante afin de contrer toutes les menaces aériennes pour le continent, notamment celles contre le Grand Nord et le Haut-Arctique.
- Par une volonté commune visant à améliorer la stabilité régionale et à empêcher les organisations criminelles transnationales de menacer la défense et la sécurité de nos pays, le Canada a continué de contribuer à la Joint Interagency Task Force – South. Des navires de la MRC et des unités d'aéronefs de patrouille maritime de l'ARC déployés dans le cadre de l'opération CARIBBE ont collaboré à perturber le trafic illicite et à saisir des drogues, et ce, plus que jamais depuis leur première participation en 2006.

Par son engagement international, la Défense nationale a démontré la volonté du Canada de demeurer solidaire auprès de ses partenaires et alliés et elle a continué d'apporter des contributions significatives à la paix et à la stabilité internationales.

- Le Canada demeure un partenaire engagé à la coalition multinationale pour freiner et affaiblir Daesh. Le 8 février 2016, le gouvernement du Canada a annoncé une contribution de plus de 1.6 milliard de dollars pour les trois années à venir en vue d'une nouvelle approche à la sécurité, la stabilisation, de l'aide humanitaire et de l'aide au développement en réponse aux crises en Irak et en Syrie et de l'impact en Jordanie et au Liban.
- Dans le cadre de cette stratégie redéfinie, les FAC ont renforcé leur contribution aux capacités militaires à la coalition ce qui comprend:
  - tripler le nombre de personnel dédié à l'instruction, conseiller et contribuer à la mission;
  - le déploiement des hélicoptères Griffon pour fournir un transport tactique en théâtre aux troupes et le matériel et l'évacuation de blessés, au besoin;
  - en doublant la contribution du renseignement, y compris les contributions des autres ministères du gouvernement; et
  - le renforcement des capacités pour les partenaires régional en Jordanie et au Liban.

- Sous l'opération IMPACT, les FAC ont continué d'exécuter des vols, à savoir des vols de ravitaillement et surveillance et de reconnaissances essentielles en soutien à la coalition.
- En mars 2016, une équipe de liaison ministérielle, composée d'environ 30 membres du personnel du Canada et des officiers militaires supérieurs de nos partenaires internationales fut lancé sous le leadership du Canada avec un mandat de fournir un soutien stratégique militaire et d'aider à lier les ministères de la Défense et de l'intérieur de l'Irak pour synchroniser davantage les efforts de la coalition à éliminer le groupe Daesh de l'Irak.
- Les FAC ont entrepris des activités militaires dans le cadre de l'opération REASSURANCE pour appuyer les mesures d'assurance de l'OTAN en Europe (p. ex., formation, exercices, démonstrations), notamment le premier déploiement de frégates modernisées de la classe Halifax (le NCSM *Fredericton* et le NCSM *Winnipeg*) au sein de la Force de réaction navale permanente de l'OTAN. Dans le cadre de l'opération ARTEMIS, le Canada a été choisi pour assurer un rôle de premier plan dans le cadre de la Force opérationnelle multinationale 150, qui appuyait les efforts multinationaux maritimes visant à contrer le terrorisme au Moyen-Orient.
- Le Canada a continué d'appuyer l'Ukraine avec le déploiement d'environ 200 membres du personnel des FAC à l'opération UNIFIER. La formation a été fournie dans divers domaines d'expertise, y compris la formation de la neutralisation des explosifs et des munitions et médicale.

Quels fonds ont été utilisés?	Quel personnel a été impliqué?	Est-ce que le niveau de rendement anticipé a été atteint?[ii]
1 360 079 139 $ 7 pour cent des dépenses ministérielles	5 785 militaires – Force régulière ETP 688 civiles ETP 7 pour cent des équivalents à temps plein	95,2 pour cent entièrement atteint 4,8 pour cent pas atteint

Programme 2 : Services de la Défense et contributions au gouvernement

Contribuer à la sûreté et la sécurité des Canadiens et des gens dans le monde

La Défense nationale a appuyé de façon efficiente d'autres ministères du gouvernement et partenaires internationaux et elle a apporté des contributions utiles au pays et à l'étranger.

- Les FAC ont joué un rôle important pour appuyer l'engagement du gouvernement visant à accueillir 25 000 personnes réfugiées dans des camps au Liban, en Turquie et en Jordanie. Dans le cadre de l'opération PROVISION, environ 290 membres du personnel des FAC ont été déployés pour appuyer le travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, pour le traitement administratif des demandes d'admission des réfugiés, ce qui comprend la collecte des données biométriques, ainsi que le soutien en matière de dépistage médical. Les FAC ont également fourni deux vols pour faciliter le transport des réfugiés vers le Canada et étaient préparées, au besoin, de fournir de l'hébergement provisoire pour environ 2 700 réfugiées à la BFC de Kingston et la base de soutien de la 2ième division de Valcartier.
- Les FAC ont contribué aux efforts déployés par le Royaume-Uni pour combattre la propagation du virus Ébola en Sierra Leone. Un nombre total de 79 médecins militaires, infirmiers et infirmières, adjoints médicaux et personnel de soutien canadien ont offert des soins médicaux à 90 travailleurs et travailleuses nationaux et internationaux de la santé à l'Unité de traitement de Kerry Town du Royaume-Uni. Compte tenu de la tendance générale à la baisse de nouveaux cas d'Ébola en Sierra Leone, la mission de six mois des FAC a pris fin le 30 juin 2015.
- Dans le cadre de la réponse du gouvernement du Canada, les FAC, sous la direction du ministère des Affaires étrangères, ont fourni un soutien humanitaire au Népal après les séismes dévastateurs qui ont frappé le pays le 25 avril et le 12 mai 2015. Au pire de la crise, l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) comprenait environ 200 membres dont l'éventail des spécialités était étendu, y compris des ingénieurs pour l'ouverture de routes et la prévention de glissement de terrain, des équipes médicales mobiles pour traiter les blessures et identifier des sites potentiels pour de l'aide, des officiers de liaison pour agir comme liens essentiels entre les autorités locales et les organismes d'aide internationale, et une équipe de soutien géomatique pour guider les membres de l'EICC et ses partenaires lors de leurs déplacements d'une collectivité à l'autre.

[ii] Le niveau de rendement représente le pourcentage des indicateurs de rendement dans le cadre de mesures de rendement du ministère qui ont atteint les cibles. Les résultats du rendement sont définis comme suit : entièrement attient—les cibles ont été atteint ou dépassé; partiellement attient— les résultats du rendement ont respecté à moins de 10 pour cent de la cible; et n'ont pas atteint—les résultats du rendement n'ont pas atteint la cible par plus de 10 pour cent. Pour obtenir des détails sur le programme de rendement et des résultats, consulter la Section III, Analyse des programmes et des Services internes.

- Les membres des FAC ont offert leur aide à la suite d'inondations et d'incendies de forêt au Canada. En avril, les Rangers canadiens ont aidé lors de l'évacuation des résidents de Kashechewan touchés par les inondations printanières. En juillet, les FAC ont déployé des hélicoptères Griffon CH-146 et 850 membres du personnel dans le Nord de la Saskatchewan pour appuyer les efforts des services municipaux et provinciaux de lutte contre l'incendie.
- En collaboration avec des partenaires du Programme national de recherche et de sauvetage du Canada, les FAC ont maintenu leur engagement de fournir au pays et à la communauté internationale un niveau d'excellence en matière d'intervention de recherche et sauvetage. En 2015-2016, les trois Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage et le Centre auxiliaire de sauvetage maritime de Québec ont coordonné et dirigé efficacement 9 567 missions de recherche et de sauvetage.

Protéger et reconnaître le glorieux passé militaire du Canada

La Défense nationale a continué à accroître la sensibilisation à l'égard de l'histoire, de l'héritage et des rôles des forces militaires canadiennes, ainsi qu'à l'égard de leur contribution au Canada et à l'identité canadienne.

- Des événements marquants de l'histoire du Canada en temps de guerre ont été commémorés, notamment le 100e anniversaire de la rédaction du poème « In Flanders Fields », la deuxième bataille d'Ypres en mai et le 75e anniversaire de la bataille d'Angleterre en septembre. Une cérémonie nationale a été tenue en octobre pour marquer le premier anniversaire de la fusillade tragique qui est survenue au Monument commémoratif de Guerre du Canada et sur la Colline du Parlement; et
- Le Programme d'identification des pertes militaires des FAC, lorsque cela est possible, les soldats, les marins, les aviateurs et aviatrices disparus sont identifier correctement et enterrées dans une sépulture connue. Des enquêtes menées pour des cas de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale ont entraîné deux funérailles militaires, une cérémonie d'accession et une modification de pierre tombale.

Améliorer les capacités collectives du gouvernement du Canada et de ses partenaires à être résilients à l'égard des menaces nationales et internationales pour la sécurité et la santé publique

Le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS), qui est dirigé par Recherche et développement pour la défense Canada, a mis de l'avant plusieurs solutions scientifiques et techniques afin de contrer les risques pour la sécurité des Canadiens. Le PCSS :

- a contribué à mettre en place le Centre d'essai national sur l'infrastructure énergétique servant à l'élaboration d'outils de formation et d'évaluation pour aider à la cyberprotection des systèmes de contrôle industriels dans le secteur Énergie et services publics au Canada;
- a poursuivi son partenariat avec la « National Cyber Forensics and Training Alliance » pour produire et intégrer des cyber outils avec de nombreux pays; et
- a fourni des spécifications techniques et a recommandé des pratiques pour l'élaboration et la mise en œuvre du Système national d'alertes au public, qui est conçu pour alerter la population canadienne des dangers, notamment grâce à la radio, à la télévision par câble, à la télévision par satellite, à des services d'avis par courriel et à des messages textes.

Quels fonds ont été utilisés?	Quel personnel a été impliqué?	Est-ce que le niveau de rendement anticipé a été atteint?
453 694 400 $ 3 pour cent des dépenses ministérielles	1 444 militaires – Force régulière ETP 275 civiles ETP 2 pour cent des ETP	88,9 pour cent entièrement atteint 11,1 pour cent partiellement atteint

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : LA DÉFENSE DEMEURE CONTINUELLEMENT PRÉPARÉE À S'ACQUITTER DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES SERVICES DE LA DÉFENSE EN CONFORMITÉ AVEC LES VALEURS ET INTÉRÊTS CANADIENS

Programme 3 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Maintenir la disponibilité opérationnelle par des exercices interarmées et interalliés

La disponibilité opérationnelle englobe les ressources et le financement nécessaires pour assurer l'entretien de l'équipement, la tenue des entraînements et la préparation des unités et des personnes en vue des opérations. Au Canada et dans des endroits autour du monde, les membres des FAC ont participé à des exercices militaires les exposant à une variété de conditions qui ont mis à l'épreuve leurs compétences, afin de s'assurer qu'ils sont prêts pour les opérations futures au pays et à l'étranger. Les faits saillants des exercices interarmées et interalliés comprennent :

- Le JOINTEX, un exercice bisannuel canadien qui vise à modifier la façon dont les FAC s'y prennent pour s'entraîner, se perfectionner et s'instruire en vue d'opérations futures, a été combiné à l'exercice TRIDENT

JUNCTURE de l'OTAN, le plus important exercice de l'OTAN depuis 2002. Les FAC ont démontré leur habileté à commander des forces canadiennes et internationales et à se préparer pour les opérations internationales d'urgence les plus exigeantes. Un total de 2 777 membres du personnel des FAC ont participé à l'ensemble des trois phases de l'exercice.

- Environ 6 750 militaires, dont 5 200 soldats de l'Armée canadienne, 500 membres de l'ARC, 900 soldats américains et 150 soldats britanniques ont participé au plus important exercice annuel canadien, MAPLE RESOLVE. L'exercice d'entraînement a aidé les troupes canadiennes à se préparer pour des opérations mondiales réelles en collaboration avec nos alliés.
- Les FAC ont participé à l'exercice multinational de recherche et de sauvetage dans l'Arctique tenu par les États-Unis en Alaska, ARCTIC ZEPHYR. L'exercice comptait 91 participants, dont des représentants des États-Unis, du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède. Les participants ont répondu à une situation d'urgence simulée pour un paquebot de croisière dans l'Arctique.

Quels fonds ont été utilisés?	Quel personnel a été impliqué?	Est-ce que le niveau de rendement anticipé a été atteint?
3 401 386 557 $ 18 pour cent des dépenses ministérielles	25 735 militaires – Force régulière ETP 1 507 civiles ETP 31 pour cent des ETP	81,9 pour cent entièrement atteint 13,6 pour cent partiellement atteint 4,5 pour cent pas atteint

Programme 4 : Production des éléments de capacité de la Défense

La Défense nationale a poursuivi ses efforts afin de s'assurer que le bon matériel, les bonnes ressources et les mesures de soutien adéquates sont en place pour que les soldats, les marins et le personnel navigant des FAC puissent protéger et servir le Canada.

Soutien amélioré pour la communauté des FAC

- La Défense nationale a maintenu ses engagements en matière de services de soutien et de santé pour s'assurer du bien-être de la communauté des FAC, ce qui comprend les membres actifs ou retraités des FAC et leurs familles. Une attention particulière a été portée à la santé mentale.
- 2016 a marqué le 25^{e} anniversaire de programmes et de services qui soutiennent les familles militaires canadiennes par l'entremise du Programme de services aux familles des militaires. Le processus de consultation des familles des militaires, mis sur pied en 2015, permet aux familles de militaires de recevoir des réponses directes par une variété de moyens, afin de s'assurer que le programme continue de respecter les besoins émergents des familles et pour informer la haute direction au sujet des problèmes qui les touchent le plus. À la fin de 2015, plus de 700 familles avaient participé.
- En réponse au rapport de l'ancienne juge de la Cour suprême Marie Deschamps sur les inconduites sexuelles dans les FAC, le chef d'état-major de la défense a diffusé une directive, l'opération HONOUR, qui vise à éliminer les comportements sexuels dommageables et inappropriés au sein des FAC.
- L'Armée canadienne a inauguré le site Web « Mission : Prêts » pour aider les soldats et leurs familles à accéder à des renseignements au sujet des ressources et des programmes de soutien offerts pour les appuyer dans leur vie quotidienne et professionnelle.

S'assurer que la Défense possède le matériel nécessaire pour répondre à ses besoins

- L'initiative du renouvellement de la Défense a mis l'accent sur l'entretien et le matériel et elle a permis de déterminer de nouvelles occasions de réinvestissement annuel de 54 millions de dollars, pour un total annuel de 173 millions de dollars.
- Un Guide d'acquisition de la Défense a été publié, avec plus de 60 % des projets mis à jour, et augmenté afin de comprendre les initiatives de plus grand intérêt pour renforcer l'engagement de l'industrie.
- Le contrat pour le projet de véhicule de soutien moyen a été attribué (Phase 4 - Camion de modèle militaire normalisé).
- Les huit premiers hélicoptères maritimes Cyclone ont été livrés avec succès.
- Un nouveau fusil des Rangers canadiens a été choisi et mis à l'essai de façon réussie lors de l'opération NANOOK.
- Le dernier Globemaster C-17 a rencontré les capacités opérationnelles totales.
- Sous la stratégie nationale de construction navale, le NCSM *Harry DeWolf*, le premier des navires de patrouille extra côtières de l'Arctique est entré en production totale en septembre 2015.

Quels fonds ont été utilisés?	Quel personnel a été impliqué?	Est-ce que le niveau de rendement anticipé a été atteint?
12 577 878 081 $ 67 pour cent des dépenses ministérielles	31 712 militaires – Force régulière ETP 15 624 civiles ETP 54 pour cent des ETP	52 pour cent entièrement atteint 22 pour cent partiellement atteint 26 pour cent pas atteint

Programme 5 : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Élaborer et faire avancer des connaissances à l'appui des activités de la Défense

- La Défense a continué à jouer un rôle important en gérant les menaces à l'endroit des systèmes gouvernementaux et en échangeant aussi de l'information sur les menaces cybernétiques et les mesures d'atténuation avec les autres ministères et agences du gouvernement, les partenaires du milieu de la sécurité et les alliés afin de veiller à ce que les systèmes vitaux et les infrastructures essentielles du Canada soient sécurisés.
- La Défense nationale a continué d'investir afin de faire évoluer les capacités en sécurité informatique et de faire avancer les initiatives pour assurer la bonne préparation à relever les défis causés par les cybermenaces, au pays et à l'étranger.
- Des façons d'améliorer la recherche et le développement ont été mises sur pied pour faire progresser le développement des forces, la disponibilité opérationnelle et l'emploi des forces à l'appui des opérations désignées des FAC. Par exemple, la Défense nationale a :
    - effectué une évaluation des incidences des technologies émergentes sur le programme et les capacités scientifiques et technologiques de la Défense en mettant l'accent sur les domaines de la mécanique quantique, de l'efficacité des systèmes humains, de l'électronique imprimée, des méta matériaux, de la biologie synthétique, des armes non létales et de la fabrication additive;
    - effectué le travail préparatoire pour la création d'un centre d'études multidisciplinaires axé sur l'excellence en matière « d'efficacité des systèmes humains »;
    - fait progresser des initiatives conjointes avec des conseils subventionnaires pour améliorer l'engagement du milieu universitaire, ce qui comprend l'amélioration du programme de partenariat entre le MDN et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie qui soutient les collaborations entre les industries, les universités et le MDN;
    - stimulé la recherche industrielle et l'innovation en améliorant ses programmes de partenariat, notamment le Programme de recherche d'innovations pour la défense;
    - fait avancer le développement de la protection, du traitement et du diagnostic quant aux menaces biologiques et aux infections pour appuyer les efforts pour combattre la crise d'Ébola en Afrique occidentale;
    - fourni des conseils et des analyses en vue de soutenir la définition des exigences pour les nouveaux navires de guerre, en vertu de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale; et
    - développé un démonstrateur de capacité de surveillance maritime de l'Arctique commandé à distance qui permet de détecter et de suivre de façon continue des contacts aériens et maritimes (à la surface et sous-marins), dans une vaste gamme de conditions atmosphériques à un point de passage obligé reconnu de l'Arctique.

Voir les publications[2] de la Défense nationale sur le site Web de Recherche et développement pour la défense Canada pour avoir une meilleure idée des progrès scientifiques et technologiques.

Quels fonds ont été utilisés?	Quel personnel a été impliqué?	Est-ce que le niveau de rendement anticipé a été atteint?
424 789 408 $ 2 pour cent des dépenses ministérielles	671 militaires – Force régulière ETP 1 394 civiles ETP 2 pour cent des ETP	70 pour cent entièrement atteint 10 pour cent partiellement atteint 20 pour cent pas atteint

Programme 6 : Services internes

Fournir les services de soutien nécessaires pour assurer le succès continu de la Défense

En 2015-2016, la Défense nationale:

- a fait progresser un certain nombre d'initiatives de renouvellement de la Défense visant à améliorer la santé, la gouvernance et la prise de décision organisationnelle;
- a entrepris l'élaboration d'une stratégie intégrée des ressources humaines de l'Équipe de la Défense pour orienter l'institution, parallèlement aux efforts d'examen de la politique de défense;
- a travaillé avec le ministère des finances et le Secrétariat du conseil du trésor pour améliorer le budget à long terme et le contrôle du budget de cette année;
- s'est engagée dans un effort pluriannuel visant à élaborer un programme de GI/TI; et
- a soumis au greffier du Conseil privé un rapport mis à jour qui donne les grandes lignes des récentes activités et réussites du Ministère liées à *Objectif 2020*.

Quels fonds ont été utilisés?	**Quel personnel a été impliqué?**
448 245 658 $ 3 pour cent des dépenses ministérielles	532 militaires – Force régulière ETP 2 666 civiles ETP 4 pour cent des ETP

Section I : Survol de l'organisation

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

Ministre associé : L'honorable Kent Hehr, c.p., député

Premier dirigeant : John Forster, sous-ministre

Chef d'état-major de la défense : Général Jonathan Vance, CMM, MSC, CD

Portefeuille ministériel :

- Ministère de la Défense nationale
- Forces armées canadiennes
- Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes[3]
- Centre de la sécurité des télécommunications[4]
- Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire[5]
- Comité externe d'examen des griefs militaires[6]
- Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications[7]

Instruments habilitants :

- la *Loi sur la défense nationale*[8]
- la *Loi sur les mesures d'urgence*[9]
- la *Loi sur l'aéronautique*[10]
- la *Loi sur les pêches*[11]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter Législation et la Défense nationale[12].

Année d'incorporation ou de création : 1923

Autre : Pour en savoir davantage, veuillez consulter le site Web[13] du Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Contexte organisationnel

Raison d'être et responsabilités

Au nom de la population canadienne, les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) se tiennent prêts à exercer trois rôles clés :

- Défendre le Canada – servir avec excellence au pays;
- Défendre l'Amérique du Nord – être un partenaire fort et fiable des États-Unis pour défendre le continent; et
- Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale – en renouant avec la fière tradition du Canada en matière de leadership international.

Ce mandat incombe au ministre de la Défense nationale. Le ministre dirige l'ensemble du Ministère et est responsable de tous les enjeux touchant la défense nationale et les FAC, conformément à la *Loi sur la défense nationale* (LDN).

Le MDN a une relation étroite avec Anciens combattants Canada telle que démontrer par le ministre des anciens combattants qui a un double rôle en tant que ministre associé de la Défense nationale (MADN). Ce poste est permis par la LDN. Le ministre associé de la Défense nationale est responsable des dossiers de la Défense tel que mandaté par le Premier ministre avec une priorité spécifique d'assurer une transition harmonieuse pour les membres des FAC qui quitte le service militaire.

Le ministre de la Défense nationale reçoit l'aide du sous-ministre (SM), qui est nommé par le Cabinet sur recommandation du premier ministre. Le SM est son conseiller civil principal, et il est autorisé par la loi à s'occuper, au nom du ministre, de nombreux aspects de la gestion et de la direction du ministère. Il est chargé de donner des conseils stratégiques, de gérer le Ministère, d'assurer la coordination interministérielle, de s'occuper des relations internationales en matière de défense, de contribuer au renouvellement de la fonction publique et de gérer les relations fédérales-provinciales ainsi que le portefeuille ministériel. Il est aussi l'administrateur des comptes en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et il est tenu de donner des explications sur les questions dont il est responsable devant les comités parlementaires.

Le chef d'état-major de la défense (CEMD) est le principal fournisseur de conseil militaire au gouvernement et est directement responsable du commandement, du contrôle et de l'administration des Forces armées canadiennes ainsi que des programmes de soutien du personnel, de bien-être et de maintien du moral pour les militaires et leurs familles. Il est nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du premier ministre. Le CEMD conseille le ministre de la Défense nationale sur des questions comme les besoins militaires actuels et futurs, les capacités de la force, les plans d'action possibles et les conséquences d'entreprendre (ou de ne pas entreprendre) diverses activités militaires. Le CEMD doit également entretenir des relations militaires avec les alliés et les partenaires étrangers et internationaux du Canada. Le CEMD doit rendre compte au ministre de la Défense nationale du déroulement des activités des FAC, ainsi que de la disponibilité opérationnelle de ces dernières et de leur capacité à mener à bien les engagements et les obligations militaires du gouvernement. Le CEMD conseille aussi le premier ministre et le Cabinet sur des développements et des enjeux militaires importants.

Il y a eu un virage cette année en ce qui concerne la gouvernance du programme de recherche et de sauvetage (SAR) du gouvernement du Canada. Le Secrétariat national Recherche et sauvetage (SNRS), l'organisation qui s'occupe des politiques et de la coordination générale de la SAR, était situé au MDN depuis 1986. En juillet 2015, le SNRS a été transféré au Secteur de la gestion des urgences et des programmes de Sécurité publique Canada, pour mieux exploiter les mécanismes de coordination de Sécurité publique dans tous les ordres de gouvernement.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

La structure de la gestion, des ressources et des résultats[14] (SGRR) du gouvernement du Canada constitue le fondement d'une approche pangouvernementale visant à consolider la gestion et la responsabilisation en matière de dépenses publiques et à mettre clairement en évidence les résultats à l'intention de la population canadienne. L'Architecture d'alignement des programmes (AAP) fait partie intégrante de la SGRR. L'AAP de la Défense nationale montre combien les programmes cadrent avec les deux résultats stratégiques du Ministère. Les services internes constituent un programme autonome qui définit les activités et les ressources à l'appui des besoins du programme et des obligations ministérielles.

Résultat stratégique : Les opérations et services de la Défense améliorent la stabilité et la sécurité, et promeuvent les valeurs et intérêts canadiens

- **1.0 Programme :** Opérations de soutien et de combat de la Défense
  - **1.1 Sous-Programme :** Opérations nationales et continentales de la Défense
    - **1.1.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations de défense du Canada contre les menaces armées
    - **1.1.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de défense, de maintien de la sécurité et de protection de la souveraineté du Canada
    - **1.1.3 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de la Défense par l'intermédiaire du NORAD
    - **1.1.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues continentales de la Défense en coopération avec les États-Unis
  - **1.2 Sous-Programme :** Opérations de combat internationales
    - **1.2.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations internationales menées durant une période prolongée
    - **1.2.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations internationales d'intervention de crise et d'urgence
    - **1.2.3 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de la Défense dans le cadre des engagements permanents de l'OTAN
  - **1.3 Sous-Programme :** Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle
    - **1.3.1 Sous-Sous-Programme :** Coordination, Commandement et contrôle général des opérations nationales et internationales
    - **1.3.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations continues de renseignement de la Défense
    - **1.3.3 Sous-Sous-Programme :** Services de soutien opérationnel
    - **1.3.4 Sous-Sous-Programme :** Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale
- **2.0 Programme :** Services de la Défense et contributions au gouvernement
  - **2.1 Sous-Programme :** Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires
    - **2.1.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations d'intervention et d'assistance nationales et continentales
    - **2.1.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations internationales d'assistance humanitaire et d'intervention en cas de catastrophe
    - **2.1.3 Sous-Sous-Programme :** Opérations d'évacuation de non-combattants
  - **2.2 Sous-Programme :** Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens
    - **2.2.1 Sous-Sous-Programme :** Opérations de contre-terrorisme, de réponse aux événements terroristes et de gestion des conséquences
    - **2.2.2 Sous-Sous-Programme :** Opérations d'assistance lors d'événements majeurs au Canada
    - **2.2.3 Sous-Sous-Programme :** Programme national de recherche et sauvetage
    - **2.2.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations de recherche et sauvetage
    - **2.2.5 Sous-Sous-Programme :** Services de la Défense fournis à d'autres ministères et organismes
    - **2.2.6 Sous-Sous-Programme :** Programme canadien de sûreté et de sécurité
  - **2.3 Sous-Programme :** Sensibilisation et héritage militaire
    - **2.3.1 Sous-Sous-Programme :** Sensibilisation, héritage et histoire militaire
    - **2.3.2 Sous-Sous-Programme :** Programme jeunesse

Résultat stratégique : La Défense demeure continuellement préparée à s'acquitter de la défense nationale et des services de la Défense en conformité avec les valeurs et intérêts canadiens

- **3.0 Programme :** Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action
  - **3.1 Sous-Programme :** Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force
    - **3.1.1 Sous-Sous-Programme :** Rôles maritimes - Maintien de la disponibilité opérationnelle

- **3.1.2 Sous-Sous-Programme :** Rôles terrestres - Maintien de la disponibilité opérationnelle
- **3.1.3 Sous-Sous-Programme :** Rôles aérospatiaux - Maintien de la disponibilité opérationnelle
- **3.1.4 Sous-Sous-Programme :** Rôles liés aux opérations spéciales - Maintien de la disponibilité opérationnelle
- **3.1.5 Sous-Sous-Programme :** Rôles communs et interarmées - Maintien de la disponibilité opérationnelle

3.2 Sous-Programme : Entraînement d'intégration des éléments de force

- **3.2.1 Sous-Sous-Programme :** Environnement maritime – Entraînement d'intégration
- **3.2.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Entraînement d'intégration
- **3.2.3 Sous-Sous-Programme :** Environnement aérospatial – Entraînement d'intégration
- **3.2.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations spéciales – Entraînement d'intégration
- **3.2.5 Sous-Sous-Programme :** Entraînement d'intégration interarmées
- **3.2.6 Sous-Sous-Programme :** Entraînement d'interopérabilité internationale et nationale

3.3 Sous-Programme : Production d'éléments de force

- **3.3.1 Sous-Sous-Programme** : Environnement maritime – Production d'éléments de force
- **3.3.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Production d'éléments de force
- **3.3.3 Sous-Sous-Programme :** Environnement aérospatial – Production d'éléments de force
- **3.3.4 Sous-Sous-Programme :** Opérations spéciales – Production d'éléments de force
- **3.3.5 Sous-Sous-Programme :** Environnement commun et interarmées – Production d'éléments de force

3.4 Sous-Programme : Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle

- **3.4.1 Sous-Sous-Programme :** Environnement maritime – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.2 Sous-Sous-Programme :** Environnement terrestre – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.3 Sous-Sous-Programme** : Environnement aérospatial – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.4 Sous-Sous-Programme :** Forces d'opérations spéciales – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force
- **3.4.5 Sous-Sous-Programme :** Environnement commun et interarmées – Production, coordination, commandement et contrôle des éléments de force

4.0 Programme : Production des éléments de capacité de la Défense

4.1 Sous-Programme : Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation

- **4.1.1 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force régulière
- **4.1.2 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Gestion du portefeuille de la Force de réserve
- **4.1.3 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Recrutement
- **4.1.4 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Transition et libération
- **4.1.5 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Développement du perfectionnement professionnel
- **4.1.6 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Instruction relative à la profession
- **4.1.7 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Soutien moral et bien-être
- **4.1.8 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire - Soins de santé
- **4.1.9 Sous-Sous-Programme :** Organisation - Sécurité, protection, justice et sûreté
- **4.1.10 Sous-Sous-Programme :** Personnel militaire et organisation - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.2 Sous-Programme : Cycle de vie du matériel

- **4.2.1 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Gestion du portefeuille
- **4.2.2 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Acquisition
- **4.2.3 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Mise à niveau et intégration d'équipement
- **4.2.4 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Dessaisissement et aliénation
- **4.2.5 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Génie, essai, production et maintenance
- **4.2.6 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Gestion de l'inventaire et distribution
- **4.2.7 Sous-Sous-Programme :** Matériel - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.3 Sous-Programme : Cycle de vie des biens immobiliers

- **4.3.1 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Gestion du portefeuille
- **4.3.2 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Acquisition
- **4.3.3 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Dessaisissement et aliénation
- **4.3.4 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Exploitation, entretien et réparation
- **4.3.5 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Environnement et assainissement
- **4.3.6 Sous-Sous-Programme :** Biens immobiliers - Coordination, développement et contrôle stratégiques

4.4 Sous-Programme : Cycle de vie des systèmes d'information

- **4.4.1 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Gestion du portefeuille
- **4.4.2 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Acquisition, développement et déploiement
- **4.4.3 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Gestion des systèmes d'information et soutien aux utilisateurs
- **4.4.4 Sous-Sous-Programme :** Systèmes d'information - Coordination, développement et contrôle stratégiques

5.0 Programme : Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

5.1 Sous-Programme : Conception, intégration et développement en matière de capacité

- **5.1.1 Sous-Sous-Programme :** Conception et gestion des capacités
- **5.1.2 Sous-Sous-Programme :** Développement de la doctrine et des concepts et essais sur la conduite de la guerre
- **5.1.3 Sous-Sous-Programme :** Développement et intégration des sciences et des systèmes

5.2 Sous-Programme : Orientation stratégique et soutien à la planification

- **5.2.1 Sous-Sous-Programme :** Soutien à la planification des capacités stratégiques
- **5.2.2 Sous-Sous-Programme** : Soutien à la planification stratégique de la posture de la force

6.0 Programme : Services internes

- **6.1 Sous-Programme :** Gestion et surveillance
- **6.2 Sous-Programme :** Communications
- **6.3 Sous-Programme :** Services juridiques
- **6.4 Sous-Programme :** Gestion des ressources humaines
- **6.5 Sous-Programme :** Gestion financière
- **6.6 Sous-Programme :** Gestion de l'information
- **6.7 Sous-Programme :** Technologie de l'information
- **6.8 Sous-Programme :** Biens immobiliers
- **6.9 Sous-Programme :** Matériel
- **6.10 Sous-Programme :** Acquisitions

Environnement opérationnel et analyse des risques

De nombreux facteurs influencent la sécurité, tant sur le plan national que sur le plan international, ont des répercussions sur la façon dont la Défense exécute son mandat. Ces facteurs présentent à la fois des risques et des possibilités dont la Défense tiendra compte lorsqu'elle s'acquittera de ces rôles et de ces responsabilités. Par une surveillance continue des nouveaux problèmes, développements et tendances, la Défense peut prévoir les défis et les relever, ainsi que les risques qui y sont associés.

Pour l'année financière 2015-2016, on a mis en lumière sept principaux risques ayant une incidence sur l'ensemble de la Défense. La composition des risques ministériels est à l'image des risques de l'année précédente, alors que notre environnement est demeuré passablement stable et que la répercussion totale des réponses aux risques n'a pas encore été atteinte. Afin de répondre aux attentes du gouvernement du Canada, la Défense nationale continuera d'assurer une gestion efficace de ces risques ministériels.

Les contrôles des risques importants sont mis en valeur ci-dessous. On peut trouver des détails supplémentaires au sujet de la réponse aux risques dans les sommaires de l'APP et dans le sommaire des priorités organisationnelles dans les tableaux ci-dessous. Seuls les liens vers l'AAP qui s'appliquent aux initiatives traitées dans le présent rapport sont fournis. Il existe d'autres contrôles en vigueur relativement à ces risques.

Principaux risques

Disponibilité opérationnelle de la Défense
Il se peut qu'en raison d'un important événement imprévu, la Défense nationale doive réaffecter les ressources à court préavis, ce qui pourrait avoir des répercussions considérables sur les missions en cours et mettre en péril les engagements du gouvernement en matière de sécurité internationale.
Stratégie d'atténuation du risque
La Défense nationale continue d'évaluer et de surveiller la posture de la force et la disponibilité opérationnelle des FAC en ce qui concerne la situation intérieure et la situation internationale, afin d'assurer l'harmonisation et la disponibilité des ressources pour soutenir les niveaux de disponibilité opérationnelle établis. De plus, les initiatives suivantes ont été mises de l'avant en 2015-2016 pour améliorer notre réponse aux risques : • La Défense nationale a créé une division du soutien stratégique afin d'améliorer la planification du soutien au niveau stratégique; • La Défense nationale a lancé une initiative visant la connaissance de la situation dans tous les domaines pour éclairer les décisions concernant les capacités futures des Forces armées canadiennes et pour fournir des conseils sur l'élaboration d'options à l'appui d'une connaissance améliorée du domaine des approches au Canada. • Le programme spatial de la Défense nationale continue d'évoluer grâce à l'établissement de moyens de mener des opérations spatiales combinées avec des partenaires. Dans le cadre d'initiatives récentes, l'engagement et les activités de coordination des Forces armées canadiennes avec les organisations spatiales de l'OTAN se sont accrus dans divers groupes de travail ainsi que dans le cadre d'une initiative visant à inclure les capacités spatiales dans les exercices de l'OTAN. La mise sur pied d'environnements de GI/TI facilite une intégration fructueuse avec des organisations militaires alliées et une coopération accrue.
Lien aux programmes
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action 4.0 Production des éléments de capacité de la Défense 5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Capacité de l'Équipe de la Défense
Il se peut que la Défense nationale n'ait pas suffisamment de personnel possédant les bonnes compétences, au bon endroit et au bon moment, ce qui risque d'entraver sa capacité à répondre à ses propres attentes actuelles ou futures du Gouvernement du Canada.
Stratégie d'atténuation du risque
La Défense nationale continue de faire progresser son programme de gestion des ressources humaines et ses systèmes de soutien pour gérer les risques en matière de capacité du personnel. La modernisation de la gestion du personnel des FAC a évolué, et les réussites remarquables qui suivent sont à noter : • La base de données Accréditations, certifications et équivalences (ACE) des FAC a augmenté l'efficacité des programmes d'Évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA). La Défense a évité 29 771 jours de formation inutiles grâce à l'ERA. • La capacité opérationnelle initiale du projet de transformation de la capacité de gestion du personnel militaire visant à transformer les ressources humaines et les politiques, processus, procédures et outils liés à la solde et à mettre en œuvre une approche intégrée, moderne et flexible pour la gestion du personnel militaire a été reportée au printemps 2017, afin de laisser du temps additionnel pour répondre aux préoccupations tout en définissant la capacité opérationnelle totale. • Depuis plusieurs années, la Défense nationale n'a pas respecté le Plan de recrutement stratégique en ce qui concerne les exigences relatives aux groupes professionnels. Afin d'améliorer la capacité de recrutement, la Défense nationale a élaboré et mis sur pied la campagne annuelle de publicité pour le recrutement des FAC, ce qui comprend la campagne sur l'excellence opérationnelle et la campagne sur les groupes professionnels militaires prioritaires, et elle a également élaboré et mis en place un programme d'aide au marketing pour le recrutement, ce qui comprend des produits de marketing ainsi que du contenu Web et pour les médias sociaux. • La Défense nationale a dressé un plan pluriannuel des effectifs pour valider les besoins en personnel de la Force régulière et établir leur ordre de priorité en fonction des pressions actuelles et futures de dotation qui sont associées aux besoins communs et interarmées en matière de défense et au développement de nouvelles capacités. • La Défense nationale a élaboré, perfectionné et intégré une approche basée sur les compétences pour le perfectionnement professionnel, l'évaluation du personnel et la gestion des carrières, connue sous le nom de Modèle de perfectionnement des leaders. Le Modèle permet aux FAC de mettre sur pied du personnel qui a les bonnes compétences, qui est disponible au bon moment et au bon endroit, et ce, en nombre suffisant, afin de respecter les attentes réelles et futures du gouvernement du Canada, ainsi que les responsabilités ministérielles, tant

opérationnelles qu'institutionnelles.

- La Défense nationale continue de développer un solide cadre de gestion du rendement (CGR) pour le système de gestion du personnel militaire. Il constitue la seule source de paramètres qui fasse autorité pour le personnel en permettant la mesure stratégique et opérationnelle du rendement pour s'assurer de l'efficacité et de l'efficience du système de gestion du personnel.

La Défense nationale continue de moderniser la gestion des ressources humaines (RH) civiles. Des progrès importants ont été plus particulièrement faits dans les domaines de la planification, de la prestation de service et de la gestion des effectifs des RH civiles stratégiques.

- Dans le cadre des initiatives pangouvernementales de regroupement et de modernisation des services de rémunération pour transformer son système de paie et centraliser la prestation de services de rémunération dans un centre de rémunération relevant de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), le MDN a complété la mise en œuvre de la transformation de la rémunération. Le transfert de tous les comptes de paie du MDN a été complété en février 2016. Le Ministère travaille actuellement en étroite collaboration avec SPAC pour résoudre les problèmes en suspens relatifs au nouveau système de rémunération et il a réorganisé ses ressources à l'interne pour augmenter sa capacité. De plus, le MDN a continué d'encourager tous ses gestionnaires et employés à consulter les nombreuses ressources en ligne et à suivre le cours de formation en ligne qui a été créé avant la transition ministérielle vers le nouveau systèmes de rémunération.
- Le Ministère a continué l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée des ressources humaines de l'Équipe de la Défense qui alignera les exigences actuelles et futures en matière d'effectifs avec les priorités de la Défense, en s'assurant que les ressources sont distribuées stratégiquement et efficacement au sein de l'organisation. De plus, le Ministère a élaboré un Cadre de gestion des talents pour aider à faire en sorte que les leaders potentiels de demain soient identifiés et appuyés.

La Défense nationale a mis en œuvre la Stratégie de santé intégrée du médecin général, et les réalisations marquantes qui suivent sont à noter :

- La Défense nationale a élaboré un solide Programme de qualité des services et de sécurité des patients qui vise à éliminer les préjudices possibles pour les patients, à obtenir les meilleurs résultats au niveau de la santé des patients et à favoriser l'apprentissage organisationnel. Le programme a permis de mettre en place une solide infrastructure qui surveille, coordonne, et soutient la qualité des services et la sécurité des patients au sein du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes.
- La Défense nationale a fait de la santé mentale une priorité, et le chef d'état-major de la défense a parlé publiquement au sujet des programmes et des services offerts aux membres des FAC et à leurs familles. Les programmes comme « Bell, cause pour la cause » permettent d'informer la haute direction et tous les membres des FAC et ils les invitent à discuter de problèmes importants. Le programme « En route vers la préparation mentale » est maintenant compris dans le programme de cours importants de développement du leadership, de formation en vue d'un déploiement et de formation liée à certains postes.
- La Défense nationale a élaboré un plan de communications sur la santé mentale et elle a produit des vidéos à des fins éducatives et informatives sur la santé mentale.
- La Défense nationale a continué de maximiser les partenariats avec les organisations professionnelles de la santé du Canada et elle a augmenté la collaboration avec les organismes de services et les organisations caritatives souhaitant améliorer les services reliés à la santé mentale pour les membres des FAC et leurs familles.

La Défense nationale a lancé des initiatives pour appuyer les familles des militaires, ce qui comprend les réalisations marquantes qui suivent :

- La mise en œuvre de nouveaux programmes visant un public précis tel que : les militaires libérés en raison de leur état de santé et leurs familles, les soignants, les familles qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale, les enfants ayant des besoins particuliers; et les familles qui ont des problèmes d'accès à des soins médicaux.
- L'établissement d'une forte présence sur les médias sociaux et un plan de communications pour mieux informer les militaires et leurs familles au sujet des programmes et des services. Un site Web unique (qui remplace FamilyForce.ca et CommunityGateway.ca) sera inauguré dans les mois qui viennent.

Lien aux programmes

3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

4.0 Production des éléments de capacité de la Défense

5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

6.0 Services internes

Résilience stratégique
Il se peut que des événements imprévus modifient la situation stratégique de telle sorte qu'il faille apporter d'importants changements au niveau stratégique de la planification des ressources et que ces événements perturbent les activités de la Défense nationale.
Stratégie d'atténuation du risque
La Défense nationale continue d'évaluer et de surveiller son plan stratégique de ressources en ce qui concerne la situation intérieure et la situation internationale, afin d'assurer l'harmonisation et la disponibilité des ressources.
Lien aux programmes
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense 5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense 6.0 Services internes

Mise en oeuvre des capacités
Il se peut que la complexité des processus de développement, d'approbation de programme et processus d'approvisionnement en matière de défense du gouvernement du Canada empêchera la Défense nationale d'atteindre ses objectifs d'investissement liés aux biens matériels essentiels (équipement, infrastructure matérielle, infrastructure d'information et biens immobiliers) de manière suffisamment rapide, durable et abordable pour soutenir les opérations des FAC.
Stratégie d'atténuation du risque
La Défense nationale continue d'améliorer ses capacités à déterminer, à élaborer et à livrer les capacités nécessaires pour respecter les besoins des Canadiens. Plus particulièrement, la Défense nationale a lancé les initiatives suivantes pour améliorer notre réponse à l'égard du risque : ◆ La Défense nationale a mis à jour la structure fondamentale du comité de gouvernance de la Défense pour tenir compte des améliorations apportées au cours de la dernière année et elle a élaboré un plan intégré de communication. ◆ La Défense nationale a continué de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense pour renforcer la défense ainsi que l'économie du Canada, et tirer profit des approvisionnements militaires à l'appui du grand programme économique du gouvernement. ◆ La Défense nationale a continué de rationaliser son portefeuille immobilier par l'entremise d'un plan continu de cessions et de regroupement sur plus de 20 ans, harmonisant ainsi les biens immobiliers avec les capacités des FAC.
Lien aux programmes
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense 6.0 Services internes

Contrôles financiers et rapports sur les stocks et les immobilisations
Il existe un risque que les rapports financiers sur les stocks et les immobilisations dans les Comptes publics du Canada et les États financiers du Ministère ne reflètent pas avec exactitude la véritable valeur des biens du Ministère qui peut être un résultat d'une perte de confidence d'habilité du ministère de gérer la bourse publique.
Stratégie d'atténuation du risque
En s'appuyant sur la mise en œuvre continue de la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, la Défense nationale est en train de développer et de mettre sur pied un système de contrôle des états financiers efficace axé sur le risque dont elle assurera la maintenance, la surveillance et l'évaluation. De plus, la Défense nationale a lancé les initiatives suivantes pour améliorer notre réponse à l'égard du risque : ◆ La Défense nationale a continué de perfectionner sa gouvernance et un système de contrôles internes qui est basé sur les risques pour améliorer la bonne comptabilité de l'inventaire du Ministère. Les états financiers consolidés du Ministère sont publiés chaque année, ainsi que le présent rapport sur le rendement. ◆ La Défense nationale a continué de répertorier et d'harmoniser les processus opérationnels de gestion de l'inventaire avec les activités ministérielles ayant pour but d'institutionnaliser des pratiques modernes de gestion des finances.
Lien aux programmes
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense 6.0 Services internes

Sécurité
Il existe un risque que certains éléments du Programme de sécurité de la Défense nationale soient insuffisants pour garantir la protection de tous les biens et la continuité des services essentiels pour favoriser l'état de préparation et les capacités opérationnelles.
Stratégie d'atténuation du risque
Étant donné la nature dynamique de la gestion du risque au sein de l'environnement de la GI/TI, la Défense nationale continue de développer et de mettre en œuvre des initiatives pour intégrer la gestion de sécurité dans les opérations ministérielles. De plus, la Défense nationale a fait progresser les initiatives suivantes pour améliorer leur réponse au risque: ◆ La Défense nationale a conclu le plan de sécurité ministérielle de la première année de trois, et continuera la mise en oeuvre. ◆ La Défense nationale a mis sur pied un nouveau registre de risque de GI/TI pour tous les nouveaux systèmes dans le cadre du processus de l'évaluation et autorisation de sécurité.
Lien aux programmes
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense 6.0 Services internes

Gestion de GI/TI intégrée (opportunité)
Il existe une opportunité pour la Défense nationale de profiter des nouvelles technologies pour développer une infrastructure de GI/TI intégrée pouvant offrir un environnement d'information souple favorisant l'efficacité et l'interopérabilité dans la réalisation d'opérations interarmées des Forces armées canadiennes et la prise de décisions par la Défense nationale, tout en optimisant les ressources et en faisant preuve d'une saine gestion.
Stratégie d'atténuation du risque
La Défense nationale continue de mettre en œuvre un environnement de GI/TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense. De plus, la Défense nationale a lancé les initiatives suivantes pour améliorer notre réponse à l'égard du risque : ◆ La gestion du portefeuille d'applications continue de progresser. Un inventaire complet des applications essentielles aux missions a été dressé. La planification du maintien en puissance a commencé et elle se poursuivra jusqu'en 2016-2017. Le nombre total d'applications a diminué parce que certaines ont été abandonnées et que les doubles ont été éliminés. En tout, 1 814 applications ont été abandonnées depuis 2014. ◆ La Défense nationale continue de mettre en place des centres de gestion des services (CGS). Le CGS national et 11 des 20 CGS ont atteint leur capacité opérationnelle initiale en mars 2016. Un soutien constant demeure possible dans 100 % des bases des FAC. Le regroupement a entraîné des épargnes de 21 ETP.
Lien aux programmes
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense

Priorités organisationnelles

Priorité : Assurer l'excellence opérationnelle durable

Description : La mesure ultime de la réussite de l'Équipe de la Défense est le déroulement réussi des opérations par les FAC visant à protéger les Canadiens et les intérêts nationaux du Canada, au pays et à l'étranger. Il faut privilégier toutes les activités et tous les efforts de la Défense nationale qui visent cet objectif.

Type de priorité [iii]*:* Priorité déjà établie

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Travailler de concert avec le ministre des Affaires étrangères pour mettre fin aux missions de combat en Irak et en Syrie et revoir les efforts déployés par le Canada dans ces régions afin de les orienter vers la formation des forces locales et le soutien humanitaire. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	novembre 2015	mars 2017	En bonne voie	1.2 1.2.1 2.1
Travailler de concert avec le ministre des Finances pour maintenir le niveau actuel des dépenses consacrées à la Défense nationale, y compris les augmentations actuelles planifiées à ce poste, (afin que les Forces armées canadiennes disposent de l'équipement nécessaire). (engagement décrit dans la lettre de mandat)	mars 2016	2017	En bonne voie	6.5
Travailler de concert avec la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement au lancement d'un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement du chasseur CF-18, en misant sur des options qui répondent aux besoins du Canada en matière de défense, (afin que les Forces armées canadiennes disposent de l'équipement nécessaire). (engagement décrit dans la lettre de mandate)	janvier 2016	À déterminer	En bonne voie	4.0
Travailler de concert avec la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement pour investir dans le renforcement de la Marine, tout en respectant les engagements pris dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, (afin que les Forces armées canadiennes disposent de l'équipement nécessaire). (engagement décrit dans la lettre de mandat)	Mise à jour trimestrielle publique à compter de juin 2016	En cours	En bonne voie	4.0
Travailler de concert avec le ministre des Affaires étrangères au renouvellement des engagements du Canada à l'égard des	mars 2016	2017	En bonne voie	2.1

iii. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur les plans et les priorités ou le rapport ministériel sur le rendement.

opérations de paix des Nations Unies. (engagement décrit dans la lettre de mandat)				
Maintenir l'engagement ferme du Canada envers l'OTAN. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	mars 2016	En cours	En bonne voie	1.2 1.2.3 3.2.6
Maintenir l'engagement ferme du Canada au sein du NORAD. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	mars 2016	En cours	En bonne voie	1.1.3
Renouveler la priorité accordée par le Canada à la surveillance et au contrôle du territoire canadien et de ses régions frontalières, particulièrement dans la région de l'Arctique. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	mars 2016	2023	En bonne voie	1.1.2 1.3.1
Confirmer la gouvernance et la structure du Centre de la sécurité des télécommunications Canada en tant qu'organisme autonome.	mars 2016	2017	En bonne voie	S.O.
Mettre en place des initiatives pour s'assurer que des plans de continuité des opérations de la Défense sont établis, mis à l'essai ou mis en œuvre, et qu'ils sont dans un état de préparation approprié.	avril 2015	À déterminer	En bonne voie	6.0
Fournir un environnement de GI et TI intégré et efficace pour appuyer toutes les opérations de la Défense pour fournir un environnement d'information intégré, sécurisé, souple et agile favorisant l'efficacité en matière d'opérations et de prise de décisions.	À déterminer	À déterminer	En bonne voie	4.4.1 4.4.3 4.4.4 5.1.1
Élaborer et mettre en œuvre des initiatives pour intégrer la gestion de la sécurité aux opérations de la Défense à assurer que la gestion de la sécurité est un aspect défini faisant partie intégrante de la gouvernance, des programmes et des services ministériels.	mai 2015	En cours	En bonne voie	4.1.9 4.4.1 4.4.3 6.0
Soutenir les efforts du gouvernement pour la commémoration des anniversaires importants afin de sensibiliser les Canadiens à la contribution de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne, de l'Aviation royale canadienne et de la Défense au développement de la nation tout au long de son histoire et d'approfondir leur compréhension à cet égard.	octobre 2002	En cours	En bonne voie	2.3.1 6.2

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

Les initiatives qui soutiennent cette priorité ont progressé comme prévu. Il convient de signaler en particulier les engagements de la lettre de mandat, pour lesquels la Défense nationale a réalisé ce progrès à l'intérieur de l'AF 2015-2016 :

- Le 15 février 2016, les chasseurs à réaction CF-18 déployés dans le cadre de la contribution du Canada à la Coalition internationale contre le Daesh ont cessé leurs opérations de combat, mettant fin ainsi à la mission de combat du Canada en Irak et en Syrie;
- Des discussions avec le ministère des Finances se poursuivent pour maintenir les niveaux actuels des dépenses et les augmentations prévues;
- Services publics et Approvisionnement Canada et la Défense nationale collaborent en vue de lancer un appel d'offres ouvert et transparent pour le remplacement des chasseurs à réaction CF-18, en mettant l'accent sur les options dont la Défense du Canada a besoin;
- Les travaux progressent pour investir dans le renforcement de la Marine. Le contrat de services pour la fourniture d'une capacité intérimaire en ravitaillement d'escadre a été octroyé et signé. La prestation des services commencera en septembre 2017;
- Des consultations entre la Défense nationale et Affaires mondiales Canada sont en cours pour renouveler l'engagement du Canada dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies;

- Des initiatives pour maintenir les solides engagements du Canada à l'égard de l'OTAN et du NORAD sont en cours; et
- Renouveler l'accent que met le Canada sur la surveillance et le contrôle du territoire canadien et de ses voies d'approche, particulièrement dans nos régions de l'Arctique, est en bonne voie de réussite.

Priorité : Assurer la posture de la force et de disponibilité opérationnelle des FAC

Description : La Défense nationale maintiendra sa capacité de réagir à la politique de défense du gouvernement du Canada en gérant la disponibilité opérationnelle à l'appui des missions principales au Canada, en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Type de priorité : Priorité déjà établie

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Lancer un processus d'examen ouvert et transparent visant à créer une nouvelle stratégie de défense pour le Canada en remplacement de la Stratégie de défense Le Canada d'abord, aujourd'hui désuète. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	décembre 2015	Automne 2016	En bonne voie	6.0
Appuyer le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile en ce qui a trait à l'examen des mesures en place pour assurer la protection des Canadiens et des infrastructures critiques du Canada contre les cybermenaces. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	janvier 2016	2017	En bonne voie	5.0
Évaluer et surveiller la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense par rapport aux situations nationale et internationale afin d'assurer l'harmonisation et la disponibilité des ressources pour soutenir les niveaux de disponibilité opérationnelle établis pour répondre aux besoins anticipés et prévus du gouvernement du Canada.	2013	En cours	En bonne voie	3.0 3.1.1 3.1.2 3.1.3 3.1.5 3.4.5 5.1.3
Mettre en œuvre les initiatives stratégiques du renouvellement de la Défense contribuant à la posture des FAC et la disponibilité opérationnelle de la Défense afin d'harmoniser les ressources et l'équipement en fonction des niveaux requis de disponibilité opérationnelle pour permettre aux FAC de s'acquitter des missions qui leur sont confiées lorsque requis.	2015	2018	En bonne voie	5.2.2

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

Les initiatives qui soutiennent cette priorité ont progressé comme prévu. Il convient de signaler en particulier les engagements de la lettre de mandat, pour lesquels la Défense nationale a réalisé ce progrès à l'intérieur de l'AF 2015-2016 :

- La planification et la coordination ont commencé pour le lancement d'une consultation publique ouverte et transparente visant à créer une nouvelle stratégie de défense pour le Canada; et
- La sécurité publique est en bonne voie de créer une stratégie de cybersécurité qui tient compte des priorités et des besoins du MDN et des FAC pour protéger les Canadiens et nos infrastructures essentielles contre les cybermenaces.

Priorité : Renforcer l'Équipe de la Défense

Description : En investissant dans le pilier du personnel, la Défense nationale harmonisera l'Équipe de la Défense pour assurer la réalisation, avec succès, les missions au Canada, en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Type de priorité : Priorité déjà établie

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Accroître la taille des effectifs des Rangers canadiens. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	mars 2016	2019	En cours	5.0
Travailler de concert avec les principaux dirigeants des Forces armées canadiennes à l'établissement et au maintien d'un milieu de travail exempt de harcèlement et de discrimination. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	Phase 2: octobre 2015	Phase 2: juin 2016	En bonne voie	4.1 6.4
	Phase 3: juillet 2016	Phase 3: juin 2017	En bonne voie	
	Phase 4: juillet 2017	Phase 4: 2018-2019	En bonne voie	
Travailler de concert avec le ministre des Anciens Combattants et le ministre associé de la Défense nationale afin de simplifier et de revoir les façons de faire en matière de prestation de services et de renforcer le partenariat entre la Défense nationale et les Anciens Combattants. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	mars 2016	2019	En bonne voie	6.1
Travailler avec le ministre des Anciens Combattants et ministre associé à la Défense nationale en vue d'élaborer une stratégie de prévention du suicide à l'intention du personnel des Forces armées canadiennes et des anciens combattants. (engagement décrit dans la lettre de mandat)	mars 2016	2017	En bonne voie	4.1
Indemniser les victimes de l'incident de la grenade de Valcartier en 1974.	mars 2016	En cours	En bonne voie	2.3.2
Améliorer le soin des victimes dans le système de justice militaire.	mars 2016	2019	En bonne voie	4.1.9
Mettre en œuvre les initiatives stratégiques du renouvellement de la Défense contribuant à renforcer l'Équipe de la Défense afin de mettre sur pied un effectif civil et militaire moderne, habile et outillé sur le plan de la technologie, ayant de plus en plus besoin d'avoir les bonnes personnes possédant les compétences pertinentes au bon moment, et ce, en fonction de l'évolution des capacités et des besoins organisationnels..	octobre 2011	juin 2022	En bonne voie	2.3.2 3.4.3 4.1 4.1.1 4.1.3 4.1.5 6.1 6.4
Fournir un meilleur soutien aux militaires malades et blessés ainsi qu'aux familles des membres des FAC afin de respecter l'engagement moral du gouvernement du Canada envers le personnel militaire en reconnaissance des sacrifices qu'ils font et des services qu'ils rendent.	avril 2016	septembre 2017	En bonne voie	4.1.7 4.1.8

Exécuter un plan exhaustif ou des initiatives visant à harmoniser et à optimiser les effectifs militaires et civils afin de permettre aux FAC de servir avec excellence au pays, d'être un partenaire solide et fiable de l'Amérique du Nord ainsi qu'un collaborateur précieux lors des opérations à l'étranger.	mars 2016	2025	En bonne voie	4.1.2 4.1.10 5.1.1 6.4
Continuer à renforcer la capacité de leadership grâce à la planification de la relève et au perfectionnement professionnel continu pour arriver à répondre aux besoins organisationnels. Cela viendra appuyer la transition vers un système de gestion revitalisé et normalisé des ressources humaines qui répond aux exigences en matière de capacité du personnel, et qui offre du perfectionnement professionnel progressif et des informations d'emploi fondées sur les compétences.	mars 2016	2025	En bonne voie	4.1.10 6.4
Rehausser le moral et le bien-être du personnel en mettant en œuvre le Plan d'action en matière de santé et de sécurité au travail de la Défense. Ce plan appuiera la formulation et la mise en œuvre de programmes précis visant à mieux prévenir les situations dangereuses et à réduire l'incidence des blessures et des maladies.	2013-2014	2018-2019	En bonne voie	4.1.9

Progrès réalisés pour atteindre la priorité

Les initiatives qui soutiennent cette priorité ont progressé comme prévu. Il convient de signaler en particulier les engagements de la lettre de mandat, pour lesquels la Défense nationale a réalisé ce progrès à l'intérieur de l'AF 2015-2016 :

- Compléter les consultations régionales pour augmenter l'effectif des Rangers canadiens;
- Faire progresser la mise en œuvre de la stratégie d'intervention sur l'inconduite sexuelle pour que le milieu de travail soit exempt de harcèlement et de discrimination. La phase 2 se déroule très bien et devrait se terminer en juin 2016;
- Travailler étroitement avec Anciens Combattants Canada pour améliorer la prestation de service, réduire la complexité, et élaborer un processus intégré et personnalisé qui appuie la transition entre la vie militaire et la vie civile de tous les membres des FAC libérés pour des raisons médicales, les anciens combattants et leurs familles, ce qui comprend les réservistes; et
- Lancer les premières phases de mise sur pied d'une stratégie de prévention du suicide pour le personnel des FAC et les Anciens Combattants.

Priorité : Assurer l'intendance des ressources et la viabilité financière de la Défense

Description : Pour assurer et la viabilité financière de la Défense nationale à court, moyen et long termes, l'Équipe de la Défense doit équilibrer le personnel, l'équipement, la disponibilité opérationnelle et l'infrastructure, et gérer soigneusement les ressources afin d'optimiser la capacité, grâce à la gouvernance responsable des ressources ministérielles, dans le but d'offrir la meilleure valeur possible au Canada.

Type de priorité : Priorité déjà établie

Principales initiatives contribuant aux priorités

Initiatives prévues	Date de début	Date de fin	État	Lien avec les programmes de l'organisation
Présenter une proposition pour réorganiser, rationaliser et consolider l'infrastructure de la Défense au Canada.	mars 2016	décembre 2018	En bonne voie	4.3 4.3.1 4.3.3 4.3.4 4.3.6
Mettre en œuvre les initiatives stratégiques de renouvellement de la Défense contribuant à la viabilité financière de la Défense afin de profiter des épargnes réalisées par de meilleures pratiques financières et en réinvestissant ces épargnes dans la capacité opérationnelle et la disponibilité opérationnelle.	2013	2020	En bonne voie d'être dans la marge cible envisagée.	4.3.1 4.3.2 4.3.5 4.3.6 6.1
Améliorer le cadre de gestion stratégique afin de faciliter la planification des ressources stratégiques pour pouvoir répondre de façon rapide, efficace et efficiente aux changements importants de la situation stratégique.	Printemps 2017	À déterminer	En suspens jusqu'à ce que l'examen de la politique de défense soit terminé et que la stratégie de défense soit publiée.	6.1 6.2
Améliorer la planification et la gestion des investissements afin de livrer les capacités prévues tout en prenant compte de la hausse possible des coûts et des exigences de financement pour des capacités nouvelles et améliorées.	juin 2014	2017	En bonne voie	5.1.3 5.2.1 6.5
Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense afin d'améliorer la livraison rapide d'immobilisations et la croissance économique au Canada.	2012	2019	En bonne voie	4.2.2 4.2.6 4.2.7
Continuer à renforcer le cadre de contrôle de base à l'appui de la conformité avec la Politique sur le contrôle interne pour permettre à la Défense nationale de s'assurer qu'un système de contrôle interne en matière de rapports financiers efficace et basé sur le risque est en place.	décembre 2015	mars 2019	En bonne voie	6.5
Démontrer la conformité aux règlements du gouvernement et aux exigences obligatoires du Conseil du Trésor en matière d'acquisition, de gestion et de contrôle des inventaires, tout en mettant en application les initiatives stratégiques de renouvellement de la Défense relatives à la maintenance et au matériel.	2012	2019	En bonne voie	4.2.2 4.2.5 4.2.6 6.10

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les priorités organisationnelles, veuillez consulter la Lettre de mandat du ministre[15].

Section II : Vue d'ensemble des dépenses

Dépenses réelles

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant présente le total des dépenses de la Défense pour l'année financière (AF) 2015-2016.

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Écart (réelles moins prévues)
18 942 053 629	18 942 053 629	19 997 410 380	18 666 073 243	(275 980 386)

Les autorités finales de la Défense nationale pour 2015-2016 étaient de 19 997,4 millions de dollars alors que les dépenses réelles étaient de 18 666,1 millions de dollars. La différence entre les autorisations totales et les dépenses réelles de 1 331,3* millions de dollars s'explique comme suit:

- 1 203,6 millions de dollars d'autorisations qui seront à la disposition du ministère au cours des prochaines années se rapportent principalement à :
  - 706,0 millions de dollars pour des rajustements aux dépenses liées aux grands projets d'acquisition de biens d'équipement et d'infrastructures;
  - 200,2 millions de dollars reportés à des exercices ultérieurs;
  - 181,3 millions de dollars pour les conventions collectives;
  - 61,8 millions de dollars pour les sites fédéraux contaminé;
  - 50,0 millions de dollars pour le Programme d'investissements fédéraux dans l'infrastructure; et
  - 4,3 millions de dollars du produit des cessions sur les biens de surplus de la Couronne.
- 36,1 millions de dollars répartis essentiellement comme suit :
  - 5,3 millions de dollars pour les opérations internationales du Canada; et
  - 30,8 millions de dollars liés à d'autres affectations bloquées.
- 91,8 millions de dollars résiduels inutilisés répartis comme suit :
  - 14,6 millions de dollars pour des paiements de contribution en moins par rapport aux prévisions; et
  - 77,2 millions de dollars pour des projets d'immobilisations en moins par rapport aux prévisions, notamment en raison de réductions de prix grâce à des négociations, du rendement du fournisseur et des variations du taux de change.

*Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.

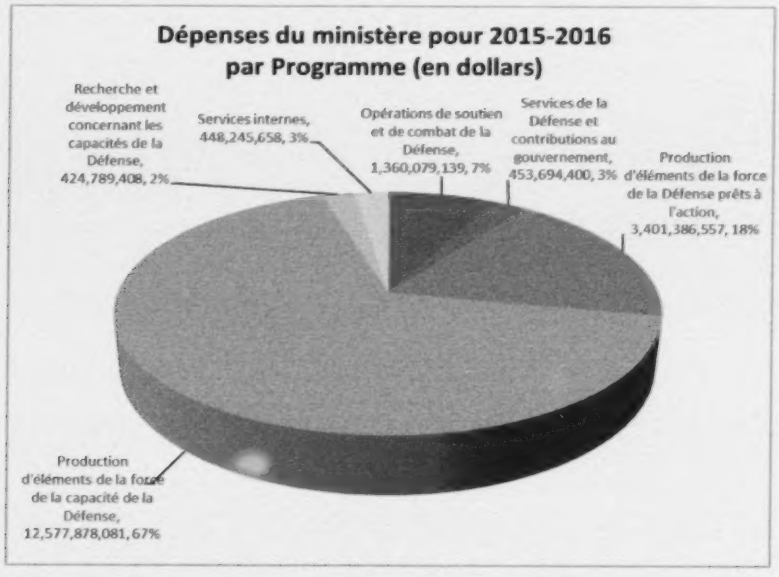

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

L'effectif total de la Force régulière est actuellement de 2 000 membres en dessous de son effectif autorisé de 68 000 (+/- 500) en raison d'objectifs de recrutement non atteints et d'un taux d'attrition plus important que prévu. Des stratégies de recrutement et de maintien en fonction améliorées ont été mises en œuvre pour accroître le recrutement et atténuer l'attrition afin de permettre à la Force régulière d'atteindre son effectif autorisé le plus tôt possible.

Le Ministère est dans une période de transition ; la population civile de la Défense nationale a diminué légèrement. Cependant, pour cette raison, le plafond autorisé de 24 418 ETP civils n'a pas été atteint. Le Ministère cherche essentiellement à harmoniser les ressources civiles avec les priorités ministérielles renouvelées, ce qui permettra de faire en sorte que nous disposions des bonnes personnes, au bon endroit, au bon moment, tout en respectant les ressources humaines et les affectations budgétaires.

	Prévues	Réelles	Écart (réel moins prévu)
Militaire - Force régulière	68 000	65 879	(2 121)
Civils	24 418	22 154	(2 264)
TOTAL	92 418	88 033	(4 385)

Remarques :

1. Un ETP n'est pas nécessairement égal à un employé (par ex. Deux employés à temps partiel peuvent être comptés comme un ETP). Voir Annexe : Définitions.
2. L'effectif de la Force régulière correspond à la population totale des membres de la Force régulière, peu importe leur statut et, par conséquent, il comprend une moyenne de 1 100 militaires en congé sans solde (90 % pour un congé parental), 1 650 personnes sur la liste des effectifs du personnel non disponible et en congé de retraite, et 8 000 personnes en instruction de base et en stage universitaire subventionné.
3. Les chiffres étant arrondis, le total des ETP au niveau Sous-Programme et Sous-Sous-Programme, leur somme peut différer des totaux illustrés.

Ressources humaines – Personnel de la Force de réserve

La Force de réserve est un élément constitutif unique et précieux des Forces armées canadiennes. L'effectif rémunéré moyen de la Première réserve est actuellement inférieur à l'objectif du gouvernement du Canada, en raison d'une attrition supérieure aux prévisions et de la difficulté à atteindre les cibles de recrutement. Des

mesures d'atténuation sont en cours afin d'améliorer le recrutement et de réduire l'attrition volontaire en vue de rétablir l'effectif de la Première réserve, puis de l'augmenter de 1 500 personnes, en vue d'atteindre l'effectif de 28 500 membres autorisé par le gouvernement. De plus, le plan de recrutement de la Force régulière des FAC inclut la mutation annuelle entre éléments de 800 membres de la Première réserve. Les deux autres sous-éléments constitutifs de la Force de réserve (le Programme des Rangers canadiens et le Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets) ont maintenu leur effectif total actuel approuvé de 5 000 et de 8 000 personnes respectivement. Au sein de l'institution, un grand examen des exigences concernant la Première réserve se poursuivra afin de garantir que la répartition et l'emploi du personnel de la Première réserve concordent avec les priorités de la Défense, sont soutenables et demeurent conformes à l'orientation du gouvernement du Canada.

Le tableau suivant présente le total des effectifs prévus et actuels de la Défense nationale pour la Force de réserve pour l'AF 2015-2016[16].

	Prévues	Réelles	Écart (réel moins prévu)
Première réserve	27 000	21 636	(5 364)
Service d'administration et d'instruction des organisations de cadets	8 000	7 625	(375)
Rangers canadiens	5 000	5 016	16

Sommaire du rendement budgétaire

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2013-2014
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1 294 500 580	1 294 500 580	1 235 618 328	1 248 194 497	1 577 586 094	1 360 079 139	1 229 363 372	1 488 574 710
2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	382 286 293	382 286 293	323 558 922	325 949 892	388 622 170	453 694 400	497 418 597	520 303 388
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3 102 147 905	3 102 147 905	3 469 027 157	3 505 575 556	3 245 508 752	3 401 386 557	3 284 882 232	3 340 624 380
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	13 336 464 765	13 336 464 765	12 775 597 776	13 540 527 595	13 933 619 105	12 577 878 081	12 504 965 147	12 464 777 545
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	373 537 801	373 537 801	397 614 790	401 175 948	384 217 147	424 789 408	462 489 089	437 853 050
Services internes	453 116 285	453 116 285	438 851 960	440 638 054	467 857 112	448 245 658	474 820 024	512 241 132
Total	**18 942 053 629**	**18 942 053 629**	**18 640 268 933**	**19 462 061 542**	**19 997 410 380**	**18 666 073 243**	**18 453 938 461**	**18 764 374 206**

Sources : Groupe du Vice chef d'état-major de la Défense / Groupe du Sous-ministre adjoint (Finances) / Dirigeant principal des finances

Remarques :

1. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux illustrés.
2. Lorsque les dépenses réelles sont supérieures aux autorisations totales, cela ne constitue pas un dépassement des autorisations parlementaires. Ces dernières sont attribuées par crédit et non par programmes, sous-programmes et sous-sous-programmes individuel.
3. Des variations significatives concernant les ressources financières sont expliquées ci-dessous et plus en profondeur à la section IV de ce rapport.

Les écarts entre les autorisations de dépenses prévues et les autorisations de dépenses réelles utilisées sont résumés ci-après :

Explication des écarts	Écart (dollars)
Financement prévu par la loi lié aux prévisions du régime d'avantages sociaux des employés militaires	289 393 788
Financement associé aux opérations militaires outre-mer	204 126 571
Financement associé au Programme d'investissements fédéraux dans l'infrastructure	169 837 019
Autres exigences ministérielles diverses	19 414 747
Augmentations totales	**682 772 125**
Rajustements nets dans le profil des dépenses liées aux projets d'acquisition de biens, d'équipements et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition	(838 540 982)
Financement lié à la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*	(73 085 353)
Transferts nets à d'autres organisations gouvernementales	(29 382 040)
Financement lié aux programmes de subventions et de contributions	(17 744 136)
Total des réductions	**(958 752 511)**
Validation nette	**(275 980 386)**

Tendances relatives aux dépenses du ministère

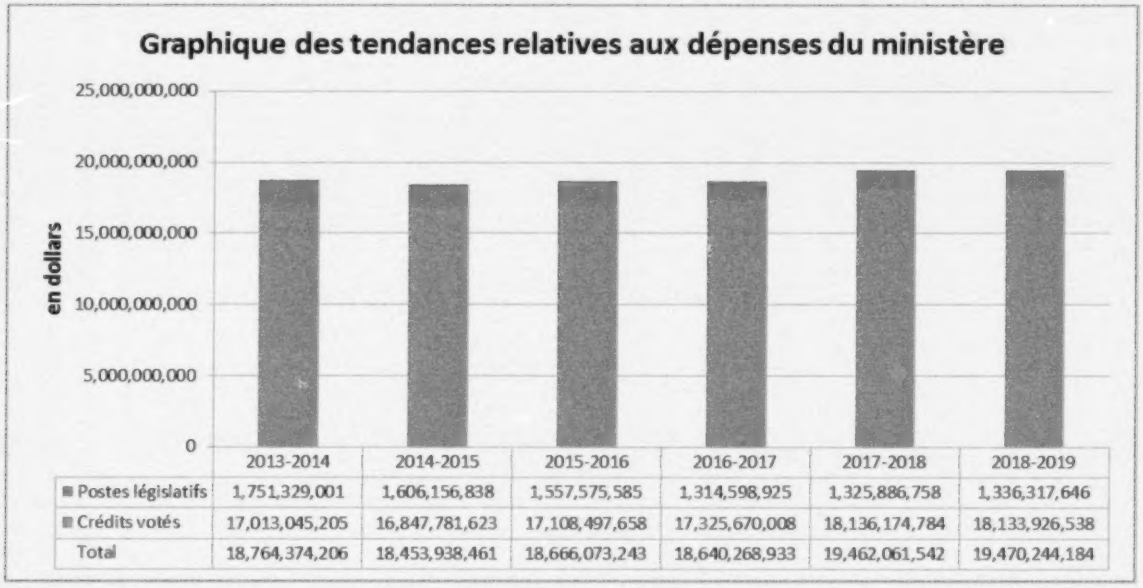

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Postes législatifs	1,751,329,001	1,606,156,838	1,557,575,585	1,314,598,925	1,325,886,758	1,336,317,646
Crédits votés	17,013,045,205	16,847,781,623	17,108,497,658	17,325,670,008	18,136,174,784	18,133,926,538
Total	18,764,374,206	18,453,938,461	18,666,073,243	18,640,268,933	19,462,061,542	19,470,244,184

1. Les dépenses totales pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 représentent les dépenses définitives selon la comptabilité de trésorerie fournies par les Comptes publiques.
2. Dépenses prévues pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 figurant dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2016-2017.*
3. Les dépenses incluent les Services internes.

Les dépenses réelles pour 2015-2016 sont supérieures aux dépenses prévues de 2016-2017. Les principaux facteurs contribuant à ce changement net comprennent le financement lié aux opérations militaires outre-mer, le Programme d'investissements fédéraux dans l'infrastructure et des rajustements apportés au profil de dépenses

pour les projets d'immobilisations d'équipement et d'infrastructure majeurs afin d'harmoniser les ressources financières avec les échéanciers d'acquisition des projets.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des dépenses votées et législatives de la Défense nationale, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2016*[17]

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2015-2016 avec le cadre pangouvernemental[18] (en dollars)

Programme	Sous-Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2015-2016
1.0 Opérations de soutien et de combat de la Défense	1.1 Opérations nationales et continentales de la Défense	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	213 343 198
	1.2 Opérations de combat internationales	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	383 438 209
	1.3 Opérations centralisées continues et habilitation opérationnelle	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	763 297 732
2.0 Services de la Défense et contributions au gouvernement	2.1 Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires	Affaires internationales	Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	24 511 999
	2.2 Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	108 831 628
	2.3 Sensibilisation et héritage militaire	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	320 350 773
3.0 Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action	3.1 Maintien de la disponibilité opérationnelle des éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	770 730 696
	3.2 Entraînement d'intégration des éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	314 641 278
	3.3 Production d'éléments de force	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	1 783 173 839
	3.4 Production, coordination, commandement et contrôle de la disponibilité opérationnelle	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	532 840 744
4.0 Production des éléments de capacité de la Défense	4.1 Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	3 717 170 522
	4.2 Cycle de vie du matériel	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	6 065 754 232
	4.3 Cycle de vie des biens immobiliers	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	2 024 596 124
	4.4 Cycle de vie des systèmes d'information	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	770 357 203
5.0 Recherche et développement concernant les capacités de la Défense	5.1 Conception, intégration et développement en matière de capacité	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	387 949 569
	5.2 Orientation stratégique et soutien à la planification	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	36 839 839

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	0	0
Affaires sociales	17 422 774 199	17 046 579 645
Affaires internationales	1 066 163 147	1 171 247 940
Affaires gouvernementales	0	0
Total (ne tient pas compte des Services internes)	**18 488 937 346**	**18 217 827 585**

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers[19] du Ministère sont affichés sur le site Web de la Défense nationale.

Faits saillants des états financiers

Les données financières présentées dans le présent rapport visent à offrir une vue d'ensemble de la situation et des activités financières du ministère de la Défense nationale.

État condensé des opérations (non audité)
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2015-2016	Réels 2015-2016	Réels 2014-2015 (après redressement)	Écart (réels 2015-2016 moins prévus 2015-2016)	Écart (réels 2015-2016 moins réels 2014-2015)
Total des charges	19 580 125 000	20 003 676 991	19 170 851 515	423 551 991	832 825 476
Total des revenus	463 781 000	578 893 293	600 889 739	115 112 293	(21 996 446)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	19 116 344 000	19 424 783 698	18 569 961 776	308 439 698	854 821 922

Remarque: L'État financier ministériel est préparer sur une base de comptabilité d'exercices conformément aux normes comptables du Conseil du trésor 1.2 et comprend les opérations hors caisse. L'information financière fournie dans les autres sections du rapport ministériel sur le rendement 2015-2016 est une réserve d'encaisse (Dépenses prévues et réelles) et liée aux crédits parlementaire annuelle. (Autorités)

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2016 (en dollars)

Information financière	2015-2016	2014-2015 (après redressement)	Écart (2015-2016 moins 2014-2015)
Total des passifs nets	5 474 333 480	5 055 083 243	419 250 237
Total des actifs financiers nets	3 228 020 132	2 885 595 960	342 424 172
Dette nette du ministère	2 246 313 348	2 169 487 283	76 826 065
Total des actifs non financiers	39 270 565 236	39 307 671 596	(37 106 360)
Situation financière nette du ministère	37 024 251 888	37 138 184 313	(113 932 425)

Section III : Analyse des programmes et des Services internes

Programme 1.0 : Opérations de soutien et de combat de la Défense

Le Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* vise à offrir une puissance militaire dans le cadre d'opérations de combat, de sécurité, de stabilité et de surveillance menées en réaction à des menaces armées, ou à un risque d'agression armée, dans le but de protéger la souveraineté du Canada, d'appuyer les valeurs des Canadiens et de défendre les intérêts du gouvernement du Canada. Les résultats escomptés du Programme sont atteints par la mise en œuvre de capacités de la Défense à l'échelle nationale, continentale et internationale, de façon indépendante ou en collaboration avec des alliés, dans le but premier de contrer les menaces par la force militaire. L'expression « capacité de la Défense » fait référence à la capacité d'une force militaire d'obtenir les effets escomptés pour contrer une menace par la réalisation d'une opération de la Défense (ou la prestation d'un service de la Défense) en exécutant des tâches conformément aux concepts, aux doctrines et aux normes établis. Les forces militaires fournies par la Défense sont constituées d'éléments de force, soit des entités organisationnelles qui, elles, sont composées de membres des Forces armées canadiennes (FAC) et, dans certains cas, de membres du personnel du ministère de la Défense nationale (MDN). Les éléments de force comprennent les personnes et une expertise spécialisée, les renseignements spécialisés, le matériel (p. ex., équipement, plateformes, systèmes d'armes) et, dans certains cas, les biens immobiliers nécessaires à la mise en œuvre des capacités pour contrer les menaces. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. *La Loi sur la défense nationale*, la politique en matière de défense, les traités et les accords internationaux, l'appartenance à des organisations militaires et les directives reçues par le gouvernement du Canada sous-tendent ce Programme. Les sous-programmes découlant de ce Programme visent un éventail de menaces qui peuvent surgir dans divers contextes opérationnels, dans le cadre de divers mécanismes de prestation et dans diverses régions géographiques.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Sécurité nationale et souveraineté du Canada

Les Forces armées canadiennes ont continué à veiller à la sécurité et à la protection du territoire canadien par des actes de présence, par la surveillance et par des interventions localisées. Une présence a été maintenue toute l'année dans la région nordique du Canada par l'entremise des activités de la Force opérationnelle interarmées (Nord) et un ensemble d'exercices interarmées et d'opérations de souveraineté annuelles organisés dans le Haut-Arctique, de même que dans l'Arctique de l'Ouest et de l'Est. Ces activités ont prouvé la capacité du Canada à exercer sa souveraineté dans la région, ont démontré les capacités avancées des FAC pour le déroulement des opérations dans l'Arctique et ont amélioré la coordination et l'interopérabilité pangouvernementales pour gérer des questions liées à la sécurité et à la sûreté dans le Nord.

- L'Op NANOOK est la plus importante opération annuelle de souveraineté ayant lieu dans le Nord canadien. L'Op NANOOK s'est déroulée à partir d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, du 16 au 30 août 2015. Environ 650 militaires et 150 partenaires du Nord ont participé à l'opération dans le cadre de laquelle trois scénarios d'instruction ont été abordés : une simulation de déversement de pétrole dans la mer de Beaufort, une instruction sur la sécurité arctique dans la région des sites du Système d'alerte du Nord de Tuktoyaktuk et une simulation de feu de forêt dans la région de South Slave.

- L'Op NUNALIVUT, qui a eu lieu du 1er au 22 avril 2015, comptait trois lignes d'opération distinctes. Le 1er Groupe de patrouilles des Rangers canadiens a mené une patrouille de souveraineté dans la région de l'île Victoria. De plus, des soldats du 3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry, ont effectué deux patrouilles distinctes à l'Est de Cambridge Bay. Des opérations conjointes de plongée sous la glace de mer ont été menées par des archéologues subaquatiques de Parcs Canada et des plongeurs de la Marine royale canadienne dans les environs de Gjoa Haven, au Nunavut. Les opérations de plongée sous la glace comprenaient un effort archéologique conjoint sur le site du Navire de Sa Majesté *Erebus*.
- L'Op NUNAKPUT a eu lieu du 6 au 23 juillet 2015. Les membres des FAC ont mené des patrouilles maritimes le long de la rivière Mackenzie de Hay River à Tuktoyaktuk, dans les Territoires du Nord-Ouest, en collaboration avec des partenaires de Pêches et Océans Canada, Environnement Canada et de la Gendarmerie royale du Canada. Les objectifs principaux de l'Op NUNAKPUT étaient de renforcer la souveraineté du Canada sur ses régions nordiques et de maintenir l'interopérabilité entre les Rangers canadiens et les autres ministères gouvernementaux afin de maximiser l'efficacité des interventions pour la sécurité dans le Nord. Les Rangers canadiens ont aussi mené des exercices d'instruction avec d'autres ministères du gouvernement dans les domaines de la conduite de petites embarcations, de la récupération d'hommes à la mer, du remorquage de bateaux, de la réaction aux signaux de détresse et de la communication.

La défense continentale et le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord

Les Forces armées canadiennes ont déployé le personnel et les capacités nécessaires pour mener à bien des opérations de défense, de maintien de la sécurité, ainsi que des opérations continentales, y compris dans le cadre d'accords existants entre le Canada et les États-Unis, afin d'exercer leur puissance militaire sur le territoire canadien et partout en Amérique du Nord en vue de protéger et de défendre le Canada. Grâce à la relation étroite de longue date entre le Canada et les États-Unis en matière de défense nord-américaine et de sécurité mondiale, la sécurité des deux pays est accrue qu'ils pourraient atteindre individuellement.

- La Défense nationale a continué à travailler de concert avec les États-Unis au sein de l'organisation binationale qu'est le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord[20] (NORAD), afin de surveiller et de défendre l'espace aérien et les voies maritimes de l'Amérique du Nord. La Défense nationale a utilisé des forces pour appuyer la mission du NORAD en matière d'avertissement aérospatial, de contrôle aérospatial et d'avertissement maritime. Elle a réussi à remplir ses obligations et ses engagements. L'inspecteur général du NORAD a effectué une évaluation de cinq unités régionales canadiennes du NORAD. Il a constaté qu'elles étaient prêtes à des missions du NORAD.
- En janvier 2016, le Canada et les États-Unis ont établi un comité de direction binational afin de formuler des recommandations quant aux futurs systèmes de surveillance du Nord, y compris les exigences opérationnelles. La Défense nationale a amorcé un processus qui s'étalera sur plusieurs années en vue de moderniser le NORAD et de s'assurer qu'il est en mesure de mener ses missions et de réagir aux menaces visant l'Amérique du Nord à l'avenir. La Défense nationale a également établi un comité interne de direction de la Défense du NORAD, constitué de membres du MDN et des FAC, pour étudier les problèmes du NORAD et conseiller les hauts décideurs du MDN et des FAC.
- Les menaces nouvelles et émergentes présentent pour les deux pays des défis en matière de protection de l'Amérique du Nord. Nos capacités vieillissantes mettent en lumière le besoin de moderniser le NORAD à l'aide de solutions matérielles et non matérielles. Pour surmonter ces défis complexes, notre relation étroite a été resserrée par l'entremise de forums bilatéraux sur la défense visant à discuter de menaces nouvelles et émergentes, ainsi que de formations et d'exercices ayant pour but d'améliorer la capacité opérationnelle de défense de l'Amérique du Nord.
- Dans le cadre de l'Op CARIBBE[21], le Canada a continué à fournir des navires et des avions des FAC pour l'Op MARTILLO, un effort multinational et inter agence du Canada, de la France, des Pays-Bas, de l'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis visant à prévenir le trafic illicite dans la mer des Caraïbes, dans l'océan Pacifique Est et dans les eaux côtières d'Amérique centrale.
    - En 2015-2016, les avions, les navires de guerre et le personnel des FAC ont directement mené à la saisie d'environ 13,5 tonnes métriques de cocaïne et de 3,4 tonnes métriques de marijuana qui auraient pu servir à financer des organisations criminelles transnationales menant leurs activités en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Ces quantités sont supérieures à celles des drogues saisies au cours d'une année depuis la première participation des FAC à l'Op CARIBBE en 2006.

- Les FAC ont fourni deux avions de patrouille maritime CP-140 Aurora, ainsi que les neuf navires de guerre suivants : six vaisseaux de défense côtière (NCSM Brandon, Edmonton, Moncton, Summerside, Saskatoon et Whitehorse); deux frégates de classe Halifax (NCSM Winnipeg et Vancouver) avec leurs hélicoptères embarqués CH-124 Sea King; et un destroyer de classe Iroquois (NCSM Athabaskan) avec ses deux hélicoptères embarqués CH-124 Sea King. Les CP-140 Aurora ont volé 145 heures et les CH-24 Sea King ont volé 150 heures. En 2015-2016, le total cumulatif des jours de déploiement de chaque navire de guerre dans le cadre de cette opération est de 346.

Opérations internationales à l'appui des intérêts nationaux du Canada

À l'étranger, la Défense nationale a continué à respecter ses obligations en personnel à l'appui des Nations unies, de l'OTAN et de missions indépendantes, à mettre en œuvre des capacités de défense contre des menaces armées hors du continent nord-américain et à promouvoir les intérêts du gouvernement du Canada.

Les contributions des FAC aux opérations de maintien de la paix et de stabilisation des Nations unies sont les suivantes :

- Participation à la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Op HAMLET[22]);
- Planification technique et expertise opérationnelle aux Quartiers généraux de la MINUSS à Juba et dans plusieurs endroits de la République du Soudan du Sud (Op SOPRANO[23]);
- Participation d'environ 150 membres des FAC dans le cadre de la Force multinationale et Observateurs dans la péninsule du Sinaï (Op CALUMET[24]); et
- Quatre militaires à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST[25]) au Moyen-Orient (Op JADE[26]).

Depuis la fondation de l'OTAN, il y a 65 ans, les FAC ont largement contribué aux opérations et exercices de l'Alliance, et l'unité, la sécurité et la stabilité transatlantique continuent de leur tenir à coeur. Le Canada a continué de fournir des capacités modernes et déployables dans le cadre de missions de l'Alliance ainsi que du personnel extrêmement bien entraîné au sein de sa structure de commandement.

- Les Forces armées canadiennes ont continué à mener des activités militaires pour appuyer les mesures d'assurance de l'OTAN en Europe centrale et de l'Est, en offrant des capacités militaires pour l'instruction, les exercices, les démonstrations et les tâches assignées par l'OTAN. Dans le cadre de l'Op REASSURANCE[27], les Forces armées canadiennes ont favorisé la sécurité et la stabilité dans la région et ont fait la démonstration de leur disponibilité opérationnelle et de leur professionnalisme. La mission a été officiellement prolongée par le gouvernement du Canada jusqu'au 31 mars 2019.
  - En avril 2014, les FAC ont déployé une force opérationnelle aérienne de six CF-188 Hornet provenant du 425e Escadron d'appui tactique qui est basé à la 3e Escadre Bagotville.
  - Les FAC ont également déployé des navires modernisés à l'appui de l'opération. Les équipages des NCSM *Fredericton* et *Winnipeg*, les premiers navires déployés après la fin du programme de modernisation des navires de classe Halifax, ont fait la démonstration des incroyables capacités de nos frégates modernes alors qu'ils servaient aux côtés de nos alliés de l'OTAN.
  - De mai 2014 à décembre 2015, les FAC ont déployé une force de compagnie de fusiliers à l'appui des activités d'instruction militaire multinationales.
- Dans le cadre de la réponse du Canada aux demandes du gouvernement de l'Ukraine, les FAC, avec l'aide d'Affaires mondiales Canada, ont offert un entraînement militaire et renforcé les capacités du personnel des Forces armées ukrainiennes afin d'aider ce pays à préserver sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité. Entre septembre 2015 et mars 2016, près de 900 membres des Forces armées ukrainiennes ont participé à l'instruction individuelle donnée par les FAC dans le cadre de l'Op UNIFIER[28]. L'instruction s'est faite selon sept lignes d'effort différentes, lesquelles permettent de développer l'expertise dans des secteurs particuliers tel que : l'instruction de petites équipes, les premiers soins au combat, l'élimination des munitions non explosées et l'élimination améliorée des munitions non explosées, les techniques de police militaire, la modernisation des systèmes logistiques, l'instruction de sécurité en vol et d'autres instructions dans le cadre du Programme d'instruction et de coopération militaires.
- La Défense nationale a donné des conseils sur les priorités canadiennes pour les processus de prise de décision clés de l'OTAN. De surcroît, la Défense s'est assurée que toutes les possibilités de participation du Canada aux opérations de l'OTAN et de placement de personnel canadien à des postes de l'OTAN ont été analysées en profondeur afin d'en déterminer l'impact stratégique et de s'assurer du respect des lignes directrices nationales en matière de politique.

Les Forces armées canadiennes ont également contribué à la paix et à la sécurité internationale en protégeant les intérêts canadiens à l'étranger et en travaillant avec les forces de la coalition pour s'employer à résoudre les menaces communes perçues.

- L'Op IMPACT[29] est la contribution des FAC à la Coalition internationale contre Daesh en Irak et en Syrie. Le 8 février 2016, le gouvernement du Canada a annoncé une approche renouvelée et améliorée pour la lutte contre Daesh. Elle comprend l'augmentation de l'envergure de la mission qui consiste à former, à conseiller et à offrir de l'aide, le déploiement d'hélicoptères, une contribution accrue sur le plan du renseignement et le renforcement des capacités des partenaires régionaux. L'engagement militaire en Irak et en Syrie dans le cadre de l'Op IMPACT est prolongé jusqu'au 31 mars 2017.
  - Conformément aux directives du gouvernement du Canada, les six CF-188 Hornet ont mis fin à leur mission dans le cadre de la Force opérationnelle interarmées en Irak le 15 février 2016. À l'aide de frappes contre des cibles fixes et dynamiques dans des secteurs contrôlés par Daesh en Irak et en Syrie, les CF-188 ont obtenu un ensemble d'effets sur les positions de combat, l'équipement, les véhicules, les usines d'explosifs improvisés et les installations d'entreposage de Daesh. Les FAC continuent à offrir des ressources de ravitaillement en vol ainsi que de renseignement, de reconnaissance et de surveillance pour la coalition.
  - En soutien de la contribution des FAC à la force de stabilisation au Moyen-Orient, un vote a eu lieu le 8 mars. Le nombre total de membres des FAC déployés sous l'Op IMPACT est d'augmenter de 650 à environ 830 ce qui comprend de tripler le montant de la formation, des conseils et de l'aide à la mission à l'appui des forces de sécurité irakiennes.
  - Une équipe de liaison ministérielle (ÉLM), a été lancé en mars 2016 sous le leadership du Canada avec un mandat d'aider à être lier avec les ministères de la Défense et de l'intérieur afin de synchroniser davantage les efforts de la coalition pour éliminer Daesh de l'Irak tout en fournissant un soutien stratégique militaire au gouvernement de l'Irak. Basé à Bagdad, et intégré au sein de la coalition de la Force opérationnelle interarmées Inherent Resolve, l'ÉLM est composé d'environ 30 membres du personnel du Canada et des officiers militaires supérieurs de l'Italie, des États-Unis, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Estonie, l'Allemagne et les Pays-Bas.
- L'Op ARTEMIS[30] est la contribution des FAC aux opérations de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme dans la mer Rouge, le golfe d'Aden, le golfe d'Oman et l'océan Indien. Le Canada est l'une de 30 nations qui ont fourni des ressources navales à la coalition navale. De décembre 2015 à avril 2016, sept membres des FAC ont participé à l'Op ARTEMIS. Sous le commandement de la Force de défense australienne, le contingent des FAC était constitué de cinq officiers et de deux militaires du rang de la Marine royale canadienne, y compris le commandant adjoint et le chef d'état-major de la Force opérationnelle interarmées (FOI) 150. Les autres membres ont travaillé à la planification, à la logistique et comme sentinelles. Le contingent des FAC à l'appui de la FOI 150 a participé au contrôle tactique de 19 frégates, destroyers et bateaux de patrouille de différentes nations. En mars 2016, un navire australien a saisi une large cache d'armes dans un vaisseau en direction de la côte somalienne. Plus tard, le même mois, un navire français a saisi un vaisseau rempli d'armes, vraisemblablement aussi en direction de la Somalie.
- À l'appui de l'excellence opérationnelle au pays et à l'étranger, la Défense nationale a travaillé pour affermir et approfondir les partenariats existants ainsi que pour en établir de nouveau. Dans le cadre du Programme d'instruction et de coopération militaires, les programmes et les cours offerts au Centre de formation pour le soutien de la paix en Malaisie ont été améliorés, le partenariat entre le Canada et les Forces armées indonésiennes a été renforcé, et les Philippines et des partenaires régionaux ont pris part aux cours inauguraux sur le genre, la paix et la sécurité. La participation du Canada dans les Caraïbes a continué à évoluer grâce à l'entraînement sur l'arraisonnement des navires offert avec la Force de défense de la Jamaïque afin de contrer le trafic illicite et de donner un appui continu aux centres d'instruction régionaux pour améliorer les cours relatifs à l'aviation, à la lutte antiterroriste et à la marine.

Diplomatie militaire et engagement à l'échelle internationale

Le Commandement des opérations interarmées du Canada a coordonné 103 engagements à travers le monde. Ces engagements ont été choisis parce qu'ils visaient des retombées en matière de portée opérationnelle, de souplesse et d'interopérabilité pour les missions sur le terrain des FAC.

Le Programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC) continue de fournir une formation de pilote de classe mondiale pour préparer les pilotes militaires aux opérations aériennes. Le succès du programme se mesure par le nombre de pilotes des FAC et de pays étrangers obtenant les compétences requises pour

progresser vers le pilotage d'avions opérationnels. Au cours de l'AF 2015-2016, 185 stagiaires ont commencé le NFTC, dont 13 venaient de l'étranger.

En 2015-2016, les FAC ont formé et éduqué plus de 300 stagiaires étrangers de 45 pays différents dans leurs établissements d'instruction et d'éducation au Canada, afin de créer et d'approfondir les relations importantes du Canada avec ses partenaires mondiaux. De plus, les FAC ont formé et instruit plus de 1 000 stagiaires dans 11 pays différents par l'entremise de visites d'experts, de cours et de séminaires. Ces activités donnent au Canada et aux FAC une visibilité importante et aident à faire la promotion des valeurs canadiennes à l'étranger.

Pour obtenir plus de renseignements sur les prévisions de coûts d'opérations des FAC, veuillez consulter la page web des Prévisions des coûts pour les opérations majeurs continentales et internationales[31].

Pour de plus amples informations sur les opérations[32] actuelles et passées, veuillez consulter le site web de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes.

2015-2016 Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales pouvant être utilisées	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (réelles moins prévues)
1 294 500 580	1 294 500 580	1 577 586 094	1 360 079 139	65 578 560

Remarques :

1. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.
2. L'écart est attribuable à l'exclusion du nouveau financement de 2015-2016 pour l'Op IMPACT et l'Op UNIFIER, qui n'était pas disponible au moment de la rédaction du *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* et à un changement de méthode pour l'attribution de la solde militaire.

2015-2016 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (réelles moins prévues)
Militaire - Force régulière	5 947	5 785	(162)
Civils	624	688	64
TOTAL	6 571	6 473	(98)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La mise en œuvre des capacités de défense et de sécurité du Canada permet de protéger de façon continue la souveraineté du Canada, les valeurs des Canadiens et les intérêts du gouvernement du Canada contre les risques que représentent les menaces armées.	% d'opérations de soutien et de combat de la Défense dans le cadre desquelles les objectifs opérationnels ont été atteints.	90 - 100%	97%

La contribution des Forces armées canadiennes à la Force de stabilisation au Moyen-Orient

Koweït. 4 avril 2016 – Une technicienne en aéronautique effectue de la maintenance générale sur un moteur de CP-140 Aurora au Koweït pendant l'opération IMPACT.

Dans le cadre de l'Opération IMPACT, l'Aurora effectue des missions essentielles de collecte de renseignements, de surveillance et de reconnaissance. En date du 22 mars 2016, l'Aurora a effectué 437 sorties et les techniciens affichent un incroyable taux de réussite de lancement de mission de 97,6 pour cent.

Photo : Op Impact, MDN

Grâce à la réorientation des efforts des Forces armées canadiennes au sein de la Force de stabilisation au Moyen-Orient, le Canada joue un rôle important aux côtés de ses partenaires pour ce qui est d'établir les conditions nécessaires pour que les forces de sécurité irakiennes atteignent leurs objectifs en assurant la sécurité du pays de façon autonome.

Le CC-150 Polaris et les aéronefs CP-140 Aurora continueront respectivement les missions de ravitaillement en vol et les missions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance en appui aux opérations aériennes de la coalition.

Conformément aux instructions du gouvernement du Canada, les Forces armées canadiennes ont mis fin aux frappes aériennes[33] conduites par les CF-18 Hornet en Irak et en Syrie le 15 février 2016 et la Force opérationnelle aérienne en Irak réoriente son soutien aux opérations de la coalition.[34]

L'engagement militaire en Irak et en Syrie sous l'opération IMPACT est prolongé jusqu'au 31 mars 2017.

Programme 2.0 : Services de la Défense et contributions au gouvernement

Le Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement* vise à appuyer la réalisation des initiatives du gouvernement du Canada en matière de sécurité et de sûreté, et à encourager la reconnaissance et la fierté à l'égard du Canada et des forces militaires canadiennes. Un tel soutien est fourni grâce à la prestation de services de la Défense uniques à l'appui d'autres éléments du gouvernement ou de la population canadienne. En vue de susciter et de partager un sentiment de fierté et de sensibiliser la population à l'égard de l'héritage, des contributions et du leadership militaires du Canada, la Défense fournit des services uniques ainsi que des occasions de sensibilisation, de préservation et de développement. Les services uniques de la Défense comprennent également les opérations menées en vue d'assurer ou d'améliorer la sécurité, la sûreté, la stabilité ou le bien-être des Canadiens ou de populations en péril d'autres nations, conformément aux valeurs canadiennes et aux intérêts du gouvernement du Canada, dans les situations où une défense contre des menaces armées pourrait être nécessaire mais ne constitue pas l'objectif premier. Les opérations sont menées en employant des éléments de force en vue d'atteindre un effet escompté dans des contextes précis grâce à l'exécution de tâches selon les concepts, les doctrines et les normes établis. Les éléments de force fournis par la Défense sont des entités organisationnelles composées de membres des Forces armées canadiennes et, dans certains cas, de membres du personnel du Ministère de la Défense nationale. Les éléments de force sont de taille et de composition diverses en fonction des capacités qu'ils doivent mettre en œuvre dans le cadre d'une opération. La Défense se tient prête en tout temps à employer des éléments de force dans le cadre de ce Programme; toutefois, des opérations d'envergure n'ont pas lieu systématiquement au cours de chaque année financière.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Les Forces armées canadiennes ont réussi avec succès leurs opérations à l'appui des initiatives en matière de sécurité et de stabilité du gouvernement du Canada.

Opérations de secours aux sinistrés et opérations humanitaires

Lorsqu'une catastrophe naturelle a lieu au Canada, les autorités provinciales et territoriales sont les premières à intervenir. Si la province ou le territoire est débordé par la catastrophe, les Forces armées canadiennes sont prêtes à leur venir en aide. L'opération LENTUS[35] est le nom donné aux activités des FAC entreprises en réponse à une catastrophe naturelle au pays.

- En avril 2015, les FAC ont aidé la province de l'Ontario à venir en aide aux résidents de Kashechewan aux prises avec des inondations printanières. Des hélicoptères de l'Aviation royale canadienne (ARC) ont été mis en attente à proximité de la région affectée afin d'aider à l'évacuation par les airs, si le besoin s'en faisait sentir. De nombreux Rangers canadiens des collectivités touchées ont aidé aux activités d'évacuation volontaire.
- À la suite d'incendies de forêt intenses, la province de la Saskatchewan a demandé l'appui du gouvernement fédéral le 4 juillet 2015. Par conséquent, près de 850 membres des FAC, y compris environ 110 membres de la Première réserve, sont allés dans le Nord de la Saskatchewan pour aider les efforts municipaux et provinciaux de lutte contre les incendies en effectuant des opérations de ligne de feu, dont des patrouilles, de la surveillance, du creusage et du contrôle près de villes et d'infrastructures essentielles, en éteignant les feux près ou dans les communautés vulnérables et en offrant un soutien logistique comme déplacer les tuyaux d'arrosage. En plus des contingents de la Force régulière et de la Force de réserve de l'armée canadienne, bon nombre de membres de l'Aviation royale canadienne et des Rangers canadiens ont aussi participé aux efforts de lutte contre les feux. Deux hélicoptères CH-146 Griffon du 408e Escadron tactique d'hélicoptères ont assuré des services de transport aérien dans les environs de la zone d'opérations tandis que des membres du 4e Groupe de patrouille des Rangers canadiens ont assuré des déplacements par bateau jouant ainsi un rôle crucial de liaison entre les FAC et les collectivités où elles menaient leurs opérations.

Les FAC ont offert une aide internationale en réponse à des catastrophes naturelles, des crises sanitaires et des urgences humanitaires.

- Le 25 avril 2015, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,8 a dévasté des régions de l'Ouest et du Centre du Népal. Un deuxième important tremblement de terre a frappé le pays le 12 mai 2015. Dans le cadre de l'opération RENAISSANCE, des membres des FAC ont commencé à se rendre sur les lieux le 26 avril 2015, dans le cadre d'une réponse du gouvernement du Canada dirigée par Affaires mondiales Canada (AMC). Environ 200 militaires ont été déployés pour aider à diverses tâches, comme l'ingénierie, l'assistance médicale, les services de communication et la cartographie. À la fin de la

mission, l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) avait distribué 75 unités de filtration d'eau; permis à environ 3 400 personnes d'avoir accès à de l'eau potable; traité plus de 700 patients népalais; fourni 750 cartes et produits d'imagerie aux militaires népalais et étrangers, ainsi qu'à des ONG et des organismes de l'ONU; enlevé plus de 3 000 mètres cubes de décombres et dégagé des routes pour permettre l'accès à environ 204 000 Népalais; rendu possible la publication de plus de 300 messages de sécurité publique; et distribué plus de 355 radios à manivelle, ce qui a permis à des collectivités éloignées d'être informées des opérations de secours.

- L'épidémie liée au virus Ébola en 2014 est la plus mortelle depuis la caractérisation de la maladie depuis quelle a été découverte en 1976. L'Organisation mondiale de la santé estime que plus de 27 500 personnes ont été infectées et que plus de 11 000 d'entre elles en sont mortes. L'ampleur de l'infection virale a surchargé les cliniques locales et les travailleurs humanitaires en Afrique occidentale. En 2015-2016, la force opérationnelle des FAC a continué ses opérations dans l'unité de traitement britannique de Kerry Town, en Sierra Leone. Dans le cadre de l'opération SIRONA, trois rotations ont eu lieu sur six mois, et un total de 79 membres des services de santé et de soutien des FAC ont travaillé avec des partenaires militaires du Royaume-Uni pour le traitement des travailleurs humanitaires locaux et internationaux qui ont été exposés au virus de l'Ébola. La mission s'est terminée le 30 juin 2015.

- Depuis le début de la guerre civile en Syrie en 2011, des millions de personnes ont fui le pays à la recherche de sécurité et d'un endroit pour se réinstaller à l'étranger. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, depuis le début de 2015, plus de 720 000 réfugiés et migrants ont traversé la Méditerranée et ont entrepris de longs périples depuis la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, le Soudan et d'autres régions du monde qui sont déchirés par la guerre, la faim et la violence. Le 9 novembre 2015, le gouvernement du Canada a officiellement annoncé son engagement visant à accueillir au Canada plus de 25 000 réfugiés syriens du Liban, de la Turquie et de la Jordanie avant la fin du mois de février 2016, en commençant avec l'accueil d'un premier groupe de 10 000 réfugiés le 31 décembre 2015. L'opération PROVISION représentait l'aide des Forces armées canadiennes (FAC) à l'appui de l'initiative du gouvernement du Canada. Entre novembre 2015 et février 2016, environ 290 membres des FAC sont allés outre-mer pour aider Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à filtrer des milliers de réfugiés destinés au Canada. Au total, les membres du personnel médical des FAC ont effectué plus de 15 400 examens médicaux aux fins de l'immigration. Le soutien des FAC à l'étranger s'est terminé le 29 février 2016. Au Canada, de nombreux membres du personnel des FAC, y compris près de 450 membres de la Première réserve, ont préparé des bases des FAC pour accueillir, temporairement, les réfugiés à leur arrivée au Canada, mais n'étaient pas requis. De nombreux autres membres du personnel ont continué à contribuer à l'effort du gouvernement au sein du Canada, y compris en fournissant des sites d'hébergement provisoires dans les Bases des Forces canadiennes de Valcartier et Kingston.

Services de la Défense relatifs à la sécurité et à la sûreté des Canadiens

Le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS) est un programme du gouvernement fédéral. Son mandat est de renforcer la capacité du Canada à réagir (anticipation, prévention, atténuation, intervention et rétablissement) à des catastrophes naturelles, à des accidents graves, à des actes criminels et terroristes en jumelant les sciences et la technologie (S et T) aux domaines des politiques, des opérations et du renseignement. Le PCSS est dirigé par le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada, en partenariat avec Sécurité publique Canada, qui offre au programme une orientation stratégique en matière de sûreté et de sécurité publique. Ce programme permet de soutenir des projets de S et T dirigés par les instances fédérales, provinciales, territoriales et municipales, en partenariat avec les utilisateurs finaux (par exemple les organisations de gestion des urgences) les organismes non gouvernementaux, l'industrie et le milieu universitaire.

Les faits saillants du programme pour l'AF 2015-2016 comprennent :

- Le développement d'une technologie d'imagerie radar en temps réel en partenariat avec le Projet de partage de capteurs Canada-États-Unis a permis d'améliorer la couverture, l'interopérabilité binationale et le suivi des vaisseaux en temps réel;
- Un exercice de capacités scientifiques (CAPEX 2015) a été organisé pour valider l'intervention opérationnelle en cas de terrorisme chimique, biologique et radiologique;
- Le programme « Planificateur urbain rapide » a été mis à l'essai pour indiquer rapidement les effets d'une explosion dans un environnement urbain. Celui-ci aide à la planification et à l'intervention en cas d'événement majeur, à l'évaluation critique de l'infrastructure et à l'évaluation d'autres scénarios de risque pour la sécurité publique;

- Une architecture de sécurité pour la Cité parlementaire a été préparée afin d'améliorer tous les aspects de la sécurité sur la colline du Parlement; et
- Des spécifications techniques et des pratiques recommandées ont été fournies pour l'élaboration et la mise en œuvre du Système national d'alertes au public, qui est conçu pour alerter la population canadienne des dangers, notamment grâce à la radio, à la télévision par câble, à la télévision par satellite, à des services d'avis par courriel et à des messages textes.

Opérations de recherche et sauvetage

La principale responsabilité des Forces armées canadiennes en matière de recherche et sauvetage (SAR)[36] consiste à offrir des services de SAR aéronautique et à coordonner le système de SAR aéronautique et maritime. Les ressources des FAC peuvent également contribuer aux efforts de SAR au sol, aux évacuations médicales et à d'autres opérations d'aide humanitaire si les autorités provinciales/territoriales ou municipales responsables en font la demande. Les Rangers canadiens, un sous-élément constitutif de la Force de réserve des FAC, aident régulièrement à mener des opérations de SAR au sol dans des régions peu peuplées du pays sur demande.

En 2015-2016, les Forces armées canadiennes ont coordonné des interventions aéronautiques, maritimes et humanitaires pour 9 567 incidents de SAR. De ce nombre, 1 924 avaient une classification finale de 1 (détresse) ou 2 (détresse imminente), ce qui a entraîné l'attribution de 430 tâches à l'Aviation royale canadienne, dont 28 ont été gérées par des aéronefs non conçus principalement pour la SAR (Aurora, Griffon, Twin Otter). Il n'y a pas eu de missions ou la ressource principale de SAR a été incapable de réussir sa mission en raison de conditions météorologiques ou état de fonctionnement. Les ressources de SAR principales des Forces armées canadiennes, parfois avec l'aide de ressources d'autres organisations, ont été chargées d'appuyer 28 missions. Dans certains cas, les ressources d'autres organisations ont géré la tâche seules, en raison de leur proximité ou de la nature de la détresse. Les Centres conjoints de coordination de sauvetage utilisent les ressources qui s'offrent à eux, si elles sont disponibles, afin d'accélérer la résolution des situations.

Sensibilisation et héritage militaire

Durant l'AF 2015-2016, la Défense nationale a continué à faire la promotion de la reconnaissance et de la fierté envers le Canada et les militaires canadiens. Par l'entremise du Programme de patrimoine militaire et de sensibilisation, la Défense nationale :

- A continué les enquêtes sur cinq cas liés à 25 ensembles de restes humains provenant de conflits passés. Une recherche généalogique en cours et des tests génétiques ont grandement réduit le nombre de candidats pour ce qui est du cas le plus important du programme concernant 17 soldats. L'Équipe d'intervention en odontologie médico-légale des FAC a continué de participer pleinement à l'identification de soldats canadiens morts lors de conflits passés, ce qui augmente la capacité de confirmer l'identité de ceux qui ont donné leur vie pour le Canada. Lorsque des victimes anonymes de conflits du passé peuvent être inhumées par leur unité et en présence de leur famille après avoir été identifiées et que les Canadiens reconnaissent leur service et leur sacrifice, des progrès ont été accomplis. L'identification de ces personnes nourrit un grand sens de continuité et d'identité au sein des FAC;
- A envoyé une délégation d'environ 150 membres des FAC pour souligner le 70e anniversaire de la libération des Pays-Bas;
- A envoyé une délégation à l'appui de la ministre d'État (Affaires étrangères et consulaires) dans le cadre des cérémonies commémoratives internationales en Turquie pour souligner le 100e anniversaire de la bataille de Gallipoli, en avril 2015;
- A créé une nouvelle formation des FAC, le Groupe de soutien national aux Cadets et aux Rangers juniors canadiens, dans le cadre du renouvellement du Programme jeunesse. Son rôle est de gérer le Programme jeunesse en offrant des directives sur la politique, le budget, l'instruction, l'administration et le soutien, de même que le commandement et le contrôle des Unités régionales de soutien aux Cadets et leurs organismes subordonnés; et
- A continué à faire progresser l'initiative de renouvellement des Cadets et des Rangers juniors canadiens. Des sommes ont été investies : rationalisation et normalisation des organisations et établissements à temps complet, gains d'efficacité pour le transport lié aux programmes estivaux, offre d'activités de conditionnement physique et sportives à l'échelle communautaire, développement d'un programme d'instruction pour le personnel et les bénévoles adultes et croissance du Programme des Rangers juniors canadiens. Un nouvel ensemble de mesures du renouvellement conçu pour surveiller

les progrès de l'initiative à l'avenir sera essentiel pour mettre à jour le nouveau cadre de mesure du rendement du Programme jeunesse.

2015-2016 Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales pouvant être utilisées	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (réelles moins prévues)
382 286 293	382 286 293	388 622 170	453 694 400	71 408 106

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.

2015-2016 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (réelles moins prévues)
Militaire - Force régulière	1 362	1 444	82
Civils	305	275	(30)
TOTAL	1 667	1 719	52

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
La mise en œuvre des capacités et des services de défense permet de réduire le risque qui pèse sur la sécurité, la sûreté et la prospérité du Canada, ainsi que sur la stabilité des populations étrangères.	% d'opérations des services de défense et de services de défense dans le cadre desquels les objectifs ont été atteints.	90 - 100%	99%

Accueil des réfugiés syriens au Canada

La caporal-chef Sandra Eis, technicienne médicale de la Force opérationnelle interarmées avancée, tient un bébé dans ses bras lors de l'évaluation médicale effectuée dans le cadre de l'opération PROVISION menée par le gouvernement du Canada, à Beyrouth, au Liban, le 9 décembre 2015.

Photo : Caporal Darcy Lefebvre, Caméra de combat des Forces canadiennes

Des membres du personnel médical et l'Équipe de la Défense ont aidé des réfugiés syriens à se rendre au Canada. Pour ces militaires, c'était une occasion extraordinaire de montrer dans quelle mesure ils peuvent soutenir les mesures d'aide internationales.

Au total, 98 militaires des Services de santé des Forces canadiennes[37] ont pris part au déploiement dans le cadre de l'Op PROVISION. [38]Ces derniers provenaient de 18 unités d'un bout à l'autre du pays et représentaient onze groupes professionnels militaires.

Programme 3.0 : Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action

Le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* produit et renouvelle les éléments de force de façon continue aux fins d'utilisation dans le cadre du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense*, et pour la prestation du Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Ce Programme vise ainsi à augmenter les chances de réussite et à diminuer les risques d'échec de la défense du Canada, en plus de promouvoir les intérêts du pays. Les résultats sont produits par la réunion des éléments de force provenant des éléments fondamentaux de capacité de la Défense (c.-à-d. : personnel militaire, matériel et systèmes d'information, information et, dans certains cas, biens immobiliers), et par leur intégration dans divers programmes d'instruction et de certification pour qu'ils atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle requis afin de remplir des rôles établis à l'avance lors des opérations auxquelles ils sont affectés.

La disponibilité opérationnelle s'entend des caractéristiques que sont le volume, l'endurance, la réactivité et la capacité chez les éléments de force qui ne sont pas employés. Ces caractéristiques servent à déterminer le niveau de risque auquel on s'exposerait si d'éventuels rôles étaient attribués à ces éléments dans le cadre d'opérations en cours et de contingence. Les éléments de force produits par le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action* sont organisés en portefeuilles selon les environnements maritimes, terrestres, aériens et opérations spéciales dans lesquels ils mènent leurs opérations. Il existe également des portefeuilles pour les éléments de force qui travaillent conjointement dans l'ensemble de ces domaines, et pour les éléments de force qui remplissent des fonctions de soutien commun. Au sein de ces portefeuilles, des éléments de force sont produits afin d'atteindre des objectifs de disponibilité opérationnelle. Ceux-ci assurent le maintien de la production sur des horizons à court terme et à moyen terme, et la conformité du nombre d'éléments de force disponibles pour participer à des opérations en cours et de contingence avec les niveaux acceptables de risque opérationnel.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Pendant 2015-2016, les FAC sont restées entièrement prêtes à entreprendre des opérations et des exercices. Les FAC ont continué à renforcer leur disponibilité opérationnelle afin de conserver leur capacité à se déployer n'importe où dans le monde, n'importe quand.

Conformément aux exigences inhérentes à la posture de la force et à la disponibilité opérationnelle, 95 % des forces à disponibilité opérationnelle élevée étaient bel et bien disponibles pour réagir sur demande ; 95 % des éléments de force de défense étaient maintenus en puissance ; et 100 % des éléments de force avaient terminé l'instruction d'intégration nécessaire. Dans l'ensemble, 92 % des éléments de force pondérés de l'ensemble des portefeuilles avaient terminé les jalons de production de la disponibilité opérationnelle nécessaire.

- La Marine royale canadienne (MRC) a continué à mettre sur pied et à maintenir en puissance des éléments de force maritime hautement efficaces conformément au Plan de gestion de l'état de préparation. De nouveaux concepts innovateurs ont été mis en œuvre par la MRC, comme le Groupe des opérations tactiques maritimes (GOTM). Cette nouvelle équipe d'arraisonnement renforcée s'est révélée être une valeur ajoutée incroyable lors de nos déploiements – une solution canadienne qui permet de relever certains des défis auxquels la MRC se retrouve confrontée en mer. Ce programme remarquable a été élaboré assez rapidement, et son personnel a rapidement fait ses preuves en matière de compétences et de capacités.
- L'Armée canadienne (AC) est constituée de membres de la Force régulière, de réservistes, de rangers, et de civils, lesquels travaillent ensemble pour donner au Canada un éventail de capacités militaires fiables et réactives qui assurent une puissance terrestre décisive pour atteindre les objectifs de défense canadiens. Grâce à son Plan de gestion de l'état de préparation, l'armée a la flexibilité et la capacité d'agir lui permettant de répartir ses forces sur tout le continuum des opérations. En 2015-2016, l'AC est restée prête à défendre le Canada et l'Amérique du Nord, et à contribuer à la paix et à la sécurité internationale.
- L'Aviation royale canadienne (ARC) a continué à produire les effets relatifs aux six lignes d'opération décrites dans le Plan de campagne de l'ARC. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne plusieurs initiatives liées à un plus grand emploi des simulations afin de réduire les coûts d'entraînement et d'allonger la durée de vie utile des flottes principales. La Stratégie de simulation 2025 de l'ARC[39] donne un aperçu d'un plan complet comportant des volets d'activités à court, moyen et long terme afin d'utiliser le mieux possible les systèmes d'instruction d'équipage de vol de l'ARC et de mener à bien l'acquisition

de simulateurs pour les flottes de CC-149, de CC-150 et de CC-177. L'exercice Virtual 15[40] s'est terminé au Centre de guerre aérospatiale des Forces canadiennes de la 8e Escadre Trenton, en Ontario; il s'agit de la première édition d'une activité annuelle de développement pour faire progresser l'instruction synthétique distribuée. De plus, des progrès liés aux dispositifs d'entraînement de répétitions de missions tactiques du CH146 ont augmenté la disponibilité opérationnelle de la 1re Escadre.

La Défense nationale a participé à des exercices et à des activités d'instruction prévus visant à améliorer la capacité à fonctionner au sein d'une force multinationale pendant des opérations, pour atténuer les menaces ou fournir des services de défense.

- En ce qui a trait à l'instruction sur l'interopérabilité internationale et nationale, en participant à un certain nombre d'exercices alliés et en participant à des opérations expéditionnaires sous le contrôle du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC), l'Armée canadienne continue à renforcer ses alliances internationales et son interopérabilité, et, de façon générale, à influencer les points de vue des partenaires internationaux. Voici quelques exemples de ces exercices et opérations : force opérationnelle légère de l'opération REASSURANCE, exercice MAPLE RESOLVE[41], opération IMPACT et opération UNIFIER.
- La Défense nationale a exécuté un JOINTEX de l'OTAN, dans lequel un quartier général interarmées multinational dirigé par le Canada opérait dans des environnements simulés et d'entraînement réel sous le Commandement des forces interarmées de l'OTAN. Il convient de souligner que, pour la première fois, le commandement canadien en mer a été exercé avec grand succès à partir d'une frégate de la classe Halifax modernisée, le NCSM *Winnipeg*. Le JOINTEX a permis de préparer le personnel des FAC à jouer un rôle au sein d'un quartier général opérationnel interarmées multinational et d'intégrer un élément de commandement national canadien à la fois dans l'exercice de poste de commandement et dans des portions réelles de l'exercice.
- L'exercice TRADEWINDS[42] est un exercice multinational de sécurité maritime et terrestre et inter organisme dirigé par le United States Southern Command. Il vise à contrer le crime organisé transnational et à apporter une aide humanitaire et un secours aux sinistrés afin de promouvoir la collaboration régionale sur le plan de la sécurité. En 2015, l'exercice s'est déroulé en deux phases, en mai et en juin, et des navires, des aéronefs et des membres du personnel de 19 nations et organisations régionales clés y ont participé. La contribution des FAC a été la suivante :
  - Le NCSM *Glace Bay* a instruit des partenaires régionaux pour les secteurs comme la lutte contre les incendies, les premiers soins, le suivi des navires suspects et les procédures d'arraisonnement, de même que l'utilisation des armes;
  - Une équipe de 15 membres de l'Unité de plongée de la flotte (Atlantique) ont instruit les nations partenaires sur les tactiques de plongée individuelle et de groupe; et
  - 34 membres de l'Armée canadienne, principalement du 2e Bataillon, The Royal Canadian Regiment (2 RCR), dont certains codirigeaient l'instruction dans des exercices de tir avec munitions réelles, des opérations simulées en milieu urbain et du mentorat de commandement et contrôle dans un quartier général opérationnel interarmées, alors que d'autres participaient à une instruction de guerre dans la jungle organisée par la Force de défense du Bélize.
- La Force opérationnelle interarmées pour contrer les menaces d'explosions a travaillé de concert avec Affaires mondiales Canada (AMC) et d'autres services pour rapidement et efficacement atteindre les objectifs de la Stratégie d'engagement mondial. Les activités comprenaient l'appui à la section antiterroriste de l'AMC en générant une équipe d'instruction mobile interarmées aux Philippines pour s'entraîner en matière d'enquête post-explosion et la planification et l'exécution d'un effort d'instruction de trois ans.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page Web intitulée Exercices militaires[43] dans le site web de la Défense nationale.

2015-2016 Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales pouvant être utilisées	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (réelles moins prévues)
3 102 147 905	3 102 147 905	3 245 508 752	3 401 386 557	299 238 652

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.

2015-2016 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (réelles moins prévues)
Militaire - Force régulière	26 400	25 735	(665)
Civils	2 116	1 507	(609)
TOTAL	28 516	27 242	(1 274)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Il existe un portefeuille suffisant et équilibré d'éléments de force prêts sur le plan opérationnel qui sont en mesure de participer aux opérations de défense et de fournir les services de défense.	% des situations où des forces à disponibilité opérationnelle élevée ont été prêtes à intervenir quand on le leur a demandé, comme le prévoit la posture de la force et disponibilité opérationnelle.	70 - 100%	95%

JOINTEX 15/Phase III (LIVEX), la participation du Canada à Trident Juncture 15, le plus important exercice de l'OTAN depuis 2002

Le 26 octobre 2015 – Le HNLMS Tromp (à gauche) et le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) Athabaskan (le 3e à partir de la gauche) effectuent une opération de ravitaillement en mer (REM) avec l'ESPS Cantabria (le 2e à partir de la gauche), pendant JOINTEX 2015 dans le cadre de l'exercice Trident Juncture 2015, le 26 octobre 2015. Le NRP Vasco da Gama (à droite) navigue en arrière-plan.

Photo : Mat 1 Pete Frew, Services d'imagerie de la formation, Halifax

JOINTEX est un exercice canadien biannuel qui s'avère clé pour les Forces armées canadiennes en matière de posture et de disponibilité opérationnelle. Cet exercice a pour but de rehausser l'état de préparation à mener une mission opérationnelle. Il met à l'épreuve notre habilité de déployé de commandement et contrôle, le renseignement maintien et protection de la force qui accompagne tous les engagements aux opérations internationales. Le but de JOINTEX 2015 était d'avancer l'état de préparation de la mission des FAC en mettant en pratique la mise en œuvre d'opérations expéditionnaires organisationnelles, intergouvernementales et de coalition, en élaborant des concepts et des procédures et en assurant un point de mire pour le développement de la force. L'exercice constituait une occasion pour créer et mettre en œuvre la capacité des FAC de commander des forces canadiennes et internationales lors d'opérations de contingence internationales les plus exigeantes et dans les formations, les unités et les éléments déployés, ce qui permet de renforcer les capacités d'intégration et d'interopérabilité de l'Alliance.

Pour cette édition de JOINTEX, les FAC ont maximisé la valeur de leur instruction en liant JOINTEX 2015 avec l'exercice phare de l'OTAN, TRIDENT JUNCTURE 2015, le plus important exercice de l'OTAN de l'histoire récente, qui rassemble plus de 36 000 militaires représentant plus de 30 pays. Environ 1 650 membres des FAC ont participé à TRIDENT JUNCTURE 2015.

TRIDENT JUNCTURE 2015 était dirigé par le Commandement de la force interarmées de l'OTAN à Brunssum, aux Pays-Bas. Par son échelle, son scénario avancé, les emplacements choisis et le rôle de commandement et de contrôle par l'alliance, TRIDENT JUNCTURE 2015 permettait aux FAC de synchroniser un scénario d'entraînement à l'échelle nationale pour assurer l'efficacité parmi la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne, l'Aviation royale canadienne et le Commandement des opérations interarmées du Canada – Forces d'opérations spéciales du Canada.

Programme 4.0 : Production des éléments de capacité de la Défense

Le Programme *Production des éléments de capacité de la Défense vise à appuyer la Défense* par la production et le maintien de portefeuilles d'éléments fondamentaux de capacité de défense, de sorte que ceux-ci soient toujours disponibles en fonction des quantités, des combinaisons et des conditions nécessaires pour soutenir la chaîne de programmes offerts par la Défense, du Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* au Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*, qui, ensemble, permettent à la Défense de mener les activités du Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense et Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Les principaux éléments de capacité de la Défense sont le personnel militaire, le matériel et les systèmes d'information, l'information et les biens immobiliers. Le Programme Production des éléments de capacité de la Défense vise notamment à fournir de manière adéquate et constante du personnel et du matériel militaires à court terme et à long terme, de sorte que ces éléments puissent être intégrés afin de produire des éléments de force par le Programme *Production d'éléments de force de la Défense prêts à l'action*.

Les résultats sont obtenus par l'intermédiaire de programmes subordonnés, lesquels sont axés sur des portefeuilles distincts : personnel militaire et organisation, matériel, biens immobiliers, ou systèmes d'information. On a recours à une approche de cycle de vie pour gérer chaque portefeuille. Les aspects essentiels de l'approche de cycle de vie sont des sous-sous-programmes offrant les principales fonctions de cycle de vie : mise en service; maintenance; mise à niveau et approvisionnement; retrait du service; gestion du portefeuille; et coordination et contrôle généraux. Le type d'activité se déroulant dans le cadre de chacune de ces fonctions principales dépend du portefeuille d'entités produites et, par conséquent, la répartition des fonctions de cycle de vie en sous-sous-programmes est propre à chaque portefeuille. L'autorité de ce programme découle de la *Loi sur la défense nationale*.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Gestion du portefeuille de la Force régulière

Une réorganisation mineure du système de gestion du personnel a été mise en œuvre afin de mieux harmoniser quelques fonctions et de coordonner des activités visant à traiter des questions à régler. La Défense nationale a apporté avec succès plusieurs améliorations au processus de gestion des carrières dans les FAC, y compris l'utilisation de conférences vidéo pour réduire les coûts du service temporaire, l'introduction d'un modèle plus efficace pour les déplacements militaires qui a augmenté la précision des prévisions budgétaires (à 1,5 % du financement prévu) et qui a entraîné la publication plus rapide des messages d'affectation, et la simplification des rapports d'évaluation du personnel afin de fournir des évaluations plus pertinentes avec moins d'effort de première ligne.

Recrutement

Des améliorations au processus de recrutement interne ont eu lieu en vue de s'assurer que les FAC ont la capacité d'atteindre et de maintenir leurs objectifs de recrutement.

- Les opérations de recrutement ont été centralisées, avec une exécution décentralisée, une meilleure couverture géographique par l'entremise de candidatures sur Internet, de temps de réaction plus rapides entre les recruteurs et les candidats, une synchronisation améliorée au sein de l'organisation pour la gestion du personnel en attente d'instruction et le recrutement de personnel de la Force de réserve; et
- Le Système d'information de recrutement des FC 2, lancé en janvier 2015, a grandement amélioré la gestion des dossiers, ce qui améliore l'efficacité générale.

Une augmentation dans la capacité de recrutement et de rétention pour la force régulière et de la réserve est nécessaire afin d'atteindre les niveaux d'effectifs autorisés, car ce ne sont pas toutes les exigences propres à des groupes professionnels ou à des armées qui ont été atteintes. La Défense nationale a fait face, au cours des quelques dernières années, à des défis pour atteindre les besoins relatifs à des groupes professionnels du Plan stratégique d'admission, notamment pour un certain nombre de groupes professionnels techniques et liés à la santé. Afin d'améliorer les capacités de recrutement, la Défense nationale a élaboré et mis en œuvre une campagne publicitaire de recrutement des FAC qui comprenaient les campagnes sur l'excellence opérationnelle et sur les groupes professionnels militaires prioritaires. La Défense nationale a également élaboré et mis en place un programme de soutien au marketing pour le recrutement, ce qui comprend des produits de marketing, des partenariats ainsi que du contenu Web et pour les médias sociaux. L'élaboration d'une directive de mise en

œuvre stratégique de rétention a débuté avec l'intention de produire une stratégie de rétention des FAC d'ici l'été 2017.

L'Étude sur l'effectif des FAC s'est poursuivie afin de déterminer la taille et la composition de l'effectif qualifié requis de la Force régulière. La troisième phase de l'étude consiste à évaluer la structure des groupes professionnels militaires. De plus, la Défense nationale a lancé le projet de suivi sur l'intégration des ressources humaines afin de faire enquête sur les capacités et les options permettant d'optimiser plusieurs composantes de l'Équipe de la Défense, dont la Force régulière, la Force de réserve et les effectifs civil.

Transition et libération

La Défense nationale reste engagée à offrir des programmes et des services pertinents visant à répondre aux besoins du personnel militaire et à les aider à faire la transition vers la vie civile. En général, les militaires libérés restent satisfaits de l'information reçue en ce qui concerne les programmes de transition (86 %) et conviennent que l'information sur la libération est fournie en temps opportun (84 %). La collecte et la validation des données en ce qui concerne la pertinence des services et la possibilité de les obtenir à point nommé ont été grandement améliorées dans les bases. Plus de 90 % des bases ont utilisé les formulaires nationaux normalisés d'enregistrement et de rétroaction pour les ateliers de réseau d'assistance de deuxième carrière et de transition de carrière.

Pour continuer d'appuyer le soutien auprès des militaires malades et blessés et également à la transition des membres des FAC, plusieurs initiatives en cours a débuté en réponse à la lettre de l'Ombudsman qui comprend :

- Les services de transitions améliorés, une initiative commune par les FAC et ACC dans lequel les gestionnaires de cas des ACC se sont engagé très tôt dans l'étape avant la libération des membres des FAC, libéré pour des raisons médicales pour une transition simplifiée; et
- Accroître les services de carrières et des transitions des FAC incluant des partenariats avec des organismes externes pour améliorer la transition de carrière.

Formation et éducation

Du perfectionnement professionnel et des services de formation professionnelle spécialisée ont été offerts pour que les membres du personnel militaire disposent des connaissances et des compétences dont ils ont besoin dans les FAC et pour qu'ils puissent assumer les fonctions liés à leur groupe professionnel respectif. L'initiative visant à moderniser la formation et l'éducation individuelles est allée au-delà des améliorations majeures au Réseau d'apprentissage de la Défense et aux Centres de soutien à l'apprentissage effectuées l'année passée.

- Le Centre de soutien à l'apprentissage du Commandement du personnel militaire a atteint sa capacité opérationnelle initiale en novembre 2015 et a réduit la longueur de l'instruction pour les autorités d'instruction désignées;
- L'instruction et le perfectionnement ont été appuyés par l'achèvement du Dictionnaire des compétences des Forces armées canadiennes, la modernisation des outils de modèle de sélection et le développement d'un Centre d'excellence national; et
- Le Système de gestion des documents d'instruction a été mis sur pied, réduisant ainsi les dédoublements et augmentant énormément l'efficacité en matière de normes de qualification et de développement des trousses d'instruction partout dans les FAC.

Soutien moral et bien-être

Dans l'ensemble, les FAC ont continué de s'acquitter de leurs obligations relatives à la qualité de vie des militaires.

Un nouveau modèle de financement pour le Programme de services aux familles des militaires a été mis à l'essai et a été un succès retentissant, réduisant les processus administratifs de 75 %. Une nouvelle programmation particulière aux publics cibles a été mise sur pied, y compris pour les militaires libérés pour raisons médicales, comme pour les familles et les soignants, avec une attention particulière à la santé mentale, aux enfants ayant des besoins particuliers et à l'amélioration de l'accès aux soins de santé.

Un examen complet du traitement donné aux malades et aux blessés a eu lieu et a mené à la publication en 2015 d'un rapport sur l'examen des soins aux malades et blessés et de leur transition du chef d'état-major de la défense. Le rapport a relevé les secteurs qui fonctionnaient bien de même que les secteurs ayant besoin d'amélioration pour augmenter le soutien donné aux malades et aux blessés des FAC. Au cours de l'année dernière, plusieurs recommandations ont été mises en œuvre (notamment le déménagement des malades et

blessés s'ils ne sont pas déjà avec leurs familles; le lancement d'un processus d'acquisition de véhicules supplémentaires pour les Centres intégrés de soutien du personnel (CISP) afin d'augmenter la capacité de transport de chaque base et escadre pour emmener les malades et blessés des FAC à leurs rendez-vous médicaux) et des efforts importants ont été déployés pour pourvoir les postes civils ainsi que les postes de la Force régulière et de la Réserve des CISP.

Pour répondre aux recommandations du rapport, le CEMD a ordonné un examen complet de la structure de commandement et de contrôle des Unités interarmées de soutien du personnel. L'année précédente a permis de planifier la mise sur pied de plusieurs changements importants, y compris l'amélioration des effectifs dans les 24 CISP et le renforcement de la structure de leadership en améliorant les liens de les commandements d'armée afin d'augmenter la responsabilisation générale et de permettre de mieux fournir des services aux membres des FAC.

Services de santé

À titre de mandat central des FAC, les exigences en matière de santé physique et psychologique des membres des FAC sont respectées par l'offre d'un vaste éventail de services de santé sécuritaires et de haute qualité en garnison et lors des opérations. Le système de soins de santé offre des programmes de prévention, de promotion de la santé, de protection, de traitement, de réhabilitation et de réintégration, entre autres, et il vise continuellement à répondre aux normes canadiennes ou à les dépasser.

- La Stratégie de santé intégrée du médecin général a été développée davantage pour améliorer le système de santé axé sur le patient au moyen de programmes et de services de santé bien intégrés qui maximisent l'état de préparation opérationnelle et la santé à vie.
- Un projet de recherche dans la littérature mené conjointement par les Services de santé des Forces canadiennes et l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé a été lancé en vue d'établir des mesures plus efficaces dans l'ensemble du système et des directives de pratiques cliniques pour l'apnée obstructive du sommeil.
- L'analyse du sondage de 2013 sur la santé mentale se poursuit, et a mené à la préparation de 27 exposés, d'affiches et d'un symposium présenté lors de rencontres scientifiques, et ce, par plus de 35 coauteurs de plus de 10 différentes organisations de recherche. En 2015-2016, sept articles de recherche examinés par les pairs utilisant les données du Sondage sur la santé mentale des FC de 2013 ont été publiées.
- En décembre 2015, le projet mineur de santé mentale du SISFC a été mis en œuvre, devançant l'échéancier et en deçà des prévisions budgétaires. Le projet permet l'ajout direct de notes sur la santé mentale dans le registre de santé électronique, ce qui permet d'améliorer la communication avec d'autres membres de l'équipe de soins de santé et l'efficacité de la prestation des soins de santé pour les militaires des FAC.
- Grâce à une participation au Consortium sur les contre-mesures médicales, le Projet des contre-mesures médicales pour les menaces de guerre biologique a facilité le développement additionnel de traitements, de diagnostics et de vaccins pour plusieurs menaces biologiques, dont le virus Ébola, la fièvre charbonneuse, la peste et la petite vérole.
- Des politiques ont fait l'objet d'un examen et d'autres ont été créées relativement à divers secteurs, dont les soins infirmiers, la pratique et la gouvernance des médecins assistants, les pharmacies, l'accès aux soins et services cliniques et la sécurité du patient pour clarifier les rôles cliniques et améliorer la prestation de soins en vue de réduire les temps d'attente, d'améliorer l'accès et l'efficacité.

Cycle de vie du personnel militaire et de l'organisation

L'initiative de transformation des capacités de gestion du personnel militaire s'est poursuivie, mais avec un nouvel échéancier. La mise en œuvre de la version 1 de GARDIEN, visant à remplacer le système actuel de ressources humaines qui date de la fin des années 1990, est maintenant prévue pour le début de l'AF 2017-2018. L'initiative est généralement reconnue comme un effort important pour mettre à jour le système de gestion et de rémunération des ressources humaines militaires afin de répondre aux normes pangouvernementales et aux normes de l'industrie moderne.

Investir dans notre futur

Afin de répondre aux défis nouveaux et émergents des années à venir, les Forces armées canadiennes doivent être pourvues des ressources dont elles auront besoin. L'examen de la politique de défense guidera l'orientation stratégique future pour la Défense nationale et l'investissement nécessaire pour que les forces militaires canadiennes puissent produire les résultats escomptés par les Canadiens.

La Défense nationale a mis de l'avant plusieurs initiatives axées sur l'amélioration des processus pour soutenir la livraison à point nommé, avec succès et de façon rentable de l'équipement, de l'infrastructure et de la technologie faisant suite à nos investissements.

Cycle de vie du matériel

La Défense nationale a continué de soutenir Services publics et approvisionnement Canada dans la mise en œuvre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense (SAMD) pour s'assurer que l'approvisionnement en matière de défense fournit le bon équipement aux FAC, stimuler la croissance économique, créer des emplois au Canada et rationaliser les processus d'approvisionnement en matière de défense. Le ministre de Services publics et approvisionnement Canada a augmenté le pouvoir de dépenser du ministre de la Défense nationale pour des biens en raison d'une analyse de rentabilisation effectuée par le MDN qui a développé des mesures de rendement des contrats. Le MDN a également inclus le Comité consultatif de la réparation et de la révision à la structure de gouvernance de la SAMD afin d'éliminer le dédoublement et simplifier le processus d'approvisionnement.

Dans le cadre de l'initiative de maintien en puissance, un guide/rapport et processus d'analyse de rentabilisation du maintien en puissance ont été développés de concert avec l'industrie privée et d'autres ministères du gouvernement pour garantir une amélioration et plus d'efficacité en matière d'entretien, de maintien et de prix pour l'équipement en service. Une approche pangouvernementale fondée sur des principes qui cadre avec la Stratégie d'approvisionnement de la Défense sera également adoptée afin de renforcer la gouvernance des décisions de passation de contrats subséquents.

Le Ministère a poursuivi plusieurs initiatives, y compris la mise en œuvre complète de l'initiative de développement des compétences en gestion de projet, afin de développer des effectifs forts et compétents qui peuvent répondre aux besoins cernés et assurer la mise en œuvre du Programme d'acquisition et de soutien du matériel.

Les capacités et compétences des effectifs sont le risque le plus important à l'acquisition et au soutien du matériel de la Défense. Une grande collaboration a eu lieu au sein du Ministère pour établir des ententes sur les niveaux de service qui garantissent l'établissement des capacités et compétences des ressources humaines.

Le Ministère a développé un cadre d'instruction et de gouvernance qui augmente la limite de l'autorité contractante à 400 000 $ et a obtenu une augmentation allant jusqu'à 5 M$ pour des autorités spécifiques.

L'initiative d'exécution de la maintenance, qui vise à s'assurer que le personnel de maintenance est aussi productif que possible pendant le temps de maintenance directe, s'est poursuivie dans la MRC, l'AC et l'ARC. Suite à un examen approfondi de bas en haut, chaque armée est en mesure, avec l'appui d'intervenants, de mettre en œuvre une approche plus efficace pour l'exécution de la maintenance.

- Parmi les points forts de l'AF 2015-2016, on compte la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, en collaboration avec Services publics et approvisionnement Canada, y compris :
    - L'achèvement de l'examen de conception initiale du navire de soutien interarmées, et des travaux importants subséquents ont eu lieu;
    - Le début de la construction du premier navire de patrouille extracôtier/de l'Arctique;
    - Progrès accompli relativement à l'appel d'offres pour le contrat de soutien en service du navire de soutien interarmées et du navire de patrouille extracôtier/de l'Arctique;
    - Poursuite du programme de modernisation des navires de classe Halifax, avec la modernisation de deux frégates, ce qui mène au total de 9 sur 12; et
    - L'approbation de la stratégie d'approvisionnement en navires canadiens de combat de surface et la sélection de soumissionnaires.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les projets de transformation et d'immobilisations majeurs, voir la section IV : Renseignements supplémentaires – Rapport d'étape – Projets de transformation et grands projets de l'État[44] et Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor.[45]

Biens immobiliers

La Défense a réussi à regrouper sa gestion des biens immobiliers et sa prestation de services sous la supervision du Groupe du sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) de la Défense nationale, permettant aux commandants de la MRC, de l'AC et de l'ARC de se concentrer sur leur préoccupation principale, c'est-à-dire la disponibilité des forces, et de faciliter la transformation du modèle d'affaires de l'infrastructure.

Les efforts visant à simplifier et à regrouper les biens d'infrastructure continuent par l'entremise de la démolition et de la cession de structures sur les bases et escadres à l'échelle du Canada, ainsi que de l'élimination des coûts de remplacement des biens immobiliers connexes. Le *Portefeuille de la Défense 2030* (anciennement le *Plan directeur d'aménagement des biens immobiliers*) a été approuvé et publié. Ce document stratégique clé établit les bases permettant de guider le développement et la gestion du cycle de vie futurs des biens immobiliers de la Défense pour appuyer les exigences opérationnelles des FAC dans l'ensemble du Canada.

Les dépenses effectuées pour rénover des infrastructures n'ont pas atteint l'objectif prévu pour une 4e année consécutive. Le regroupement de la gestion des biens immobiliers et de la prestation des services, ainsi que le lancement d'activités de transformation, permettra à la Défense nationale d'approuver, plus efficacement, des projets de gestion du cycle de vie afin de limiter les niveaux d'investissements inférieurs aux objectifs.

Le programme environnemental a permis de réduire de 8,2 % le passif d'ouverture des sites contaminés pour l'AF 2015-2016. De plus, la Défense nationale a signé des contrats de rendement énergétique qui devraient réduire l'émission des gaz à effet de serre d'environ 30 000 tonnes, et qui devraient diminuer les coûts de services d'environ 10 à 15 M$ par année.

Le vérificateur général a déposé le rapport d'automne 2015 en février 2016. Une des recommandations faite était que l'agence de logement des forces canadiennes (ALFC) veille à ce que l'information de l'évaluation de l'état des unités de logement est conclue et mise à jour régulièrement pour assurer qu'elle est exacte et disponible pour éclairer les décisions. En réponse à cette recommandation, l'ALFC a terminé avec succès la mise en oeuvre de la portion d'évaluation de l'état du système de gestion de l'information à tous ses bureaux régionaux le 31 mars 2016. Dans le cadre de la mise en œuvre, toutes les données de conditions de logement ont été transféré au système actualisée en novembre 2015 et tous les bureaux ont reçu de la formation du système. Les bureaux régionaux sont présentement en mesure d'entrer des données qui reflète les conditions de logement militaire, notamment à la suite d'inspections et de la réalisation de projet. Disposer d'information à jour sur les conditions de logement militaire, permettra d'éclairé les décideurs sur la modernisation du logement et les priorités des dépenses.

GI/TI

Une approche à l'échelle de l'organisation pour la gestion des services de TI en cours vise notamment le regroupement de quelque 169 organisations de prestation de services de TI en aussi peu que 20 points de service au pays utilisant un seul et même ensemble d'outils. La capacité opérationnelle initiale du Centre de gestion des systèmes nationaux a été atteinte en deux étapes, en décembre 2015 et en mars 2016. De nombreux changements aux processus de gestion de programme et de gouvernance ont été mis en œuvre. Le Ministère voit déjà les avantages immédiats d'une approche renouvelée de gouvernance de la GI/TI découlant du renforcement du poste de dirigeant principal de l'information de la Défense.

L'AF 2015-2016 a vu la réalisation de plusieurs réussites. Les voici :

- Le projet de Centre des opérations de la sûreté maritime (COSM) s'est terminé. Il consistait à pourvoir en personnel deux COSM côtiers, soit un sur la côte de l'Atlantique et un sur la côte du Pacifique, et de les doter de systèmes informatiques ultramodernes vendus dans le commerce, de systèmes intégrés de gestion de l'information et de technologie de l'information ainsi que de l'infrastructure matérielle pour leur permettre de s'acquitter de leur mission en matière de sûreté maritime.
- Une charte du programme et des jalons ont été créés pour un programme d'architecture et d'ingénierie de commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance (C4ISR);
- Des améliorations ont continué d'être apportées à la sécurité, entraînant une meilleure protection des systèmes et réseaux ministériels; et
- Livraison d'une capacité organisationnelle de veille stratégique à l'appui de l'Op HONOUR pour favoriser l'élimination de comportements sexuels dommageables et inappropriés au sein des FAC.

La Défense nationale a fait progresser la livraison de systèmes spatiaux soutenus par un environnement de GI/TI dans tous les domaines (RSR, COMSAT, et NAVWAR) en collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux et Services partagés Canada, conformément au Plan quinquennal de l'espace de la Défense. Des contacts réguliers sont maintenus avec tous les intervenants, y compris les autres ministères et les alliés. Étant donné le grand nombre d'intervenants et des différentes ressources en jeu, la participation de Services partagés Canada est cruciale pour façonner l'environnement de GI/TI.

Sécurité, protection, justice et sûreté

Les mesures de prévention ont augmenté dans tous les secteurs; des politiques, des procédures et des pratiques saines en matière de santé et de sécurité ont été mises au point ; et il existe une collaboration entre les secteurs de la santé et de la sécurité au travail. Parmi les secteurs à améliorer, on compte l'intégrité des données sur les jours de travail perdus et offrir une formation à jour sur la santé et la sécurité.

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales pouvant être utilisées	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (réelles moins prévues)
13 336 464 765	13 336 464 765	13 933 619 105	12 577 878 081	(758 586 684)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.

2015-2016 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (réelles moins prévues)
Militaire - Force régulière	32 954	31 712	(1 242)
Civils	17 000	15 624	(1 376)
TOTAL	49 954	47 336	(2 618)

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des éléments de capacité de défense adaptés sont disponibles dans les répartitions et l'état permettant à la Défense d'être préparée en vue de l'exécution des opérations.	% d'éléments de capacité de défense adaptés aux besoins de la Défense.	90 - 100%	83%

Élimination de l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes

« Nous venons tout juste de lancer notre mission. L'an dernier, nous avons reconnu que les comportements sexuels inappropriés représentaient un problème au sein de notre organisation, et aujourd'hui, selon le rapport d'étape, nous commençons à voir les premiers progrès réalisés. Toutefois, nous sommes encore loin d'avoir atteint notre objectif. Nous devons canaliser et maintenir nos efforts afin d'accomplir le changement culturel nécessaire pour favoriser un milieu sain à tous les militaires. » - Général Jonathan Vance, chef d'état-major de la défense

Photo : Caporal Darcy Lefebvre, Caméra de combat des Forces canadiennes

Lorsque le général Jonathan Vance est devenu chef d'état-major de la défense (CEMD) en juillet 2015, il a indiqué que les comportements sexuels dommageables et inappropriés au sein des Forces armées canadiennes étaient inacceptables et que leur élimination décisive et permanente serait l'une de ses priorités. En août, le CEMD a lancé l'opération HONOUR, l'effort général par lequel les FAC entreprendraient de régler ce problème au sein de ses effectifs. Une composante majeure de l'opération HONOUR est la mise en œuvre des 10 recommandations formulées par la responsable de l'examen externe, l'ancienne juge de la Cour suprême Mme Marie Deschamps. L'opération ne porte pas uniquement sur l'application des recommandations, bien que celle-ci en constitue la part la plus importante.

L'opération HONOUR a pour objectif central de soutenir les victimes de comportements sexuels dommageables et inappropriés. Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle a ouvert ses portes en septembre 2015 afin d'offrir du soutien professionnel et confidentiel aux membres des FAC qui ont été victimes de comportements sexuels dommageables et inappropriés ou affectés par ceux-ci en les aidant à prendre des décisions éclairées sur les options et services disponibles, ainsi qu'en facilitant leur accès (sur demande) aux ressources et services qui répondent à leurs besoins particuliers. Ce type de centre consacré aux victimes d'un comportement sexuel dommageable et inapproprié est une première pour les FAC. Sa capacité opérationnelle complète devrait être atteinte en 2017.

Les FAC poursuivent l'opération HONOUR et mettent en œuvre les recommandations du rapport Deschamps selon quatre lignes d'effort majeures : comprendre, intervenir, soutenir et prévenir. Le premier rapport d'étape des FAC publié en février 2016 fait état des progrès réalisés relativement à la mise en œuvre des directives liées à l'opération HONOUR et des 10 recommandations formulées par la responsable de l'examen externe.

Programme 5.0: Recherche et développement concernant les capacités de la Défense

Le Programme *Recherche et développement concernant les capacités de la Défense* vise à fournir les bases analytiques et les connaissances nécessaires pour prévoir les changements relatifs aux menaces et à la sécurité et pour déterminer la demande se rattachant aux capacités de la Défense à court et à long terme afin de permettre une prise de décisions stratégiques fondées sur les résultats qui harmonisent l'introduction, la modification et le dessaisissement des capacités de la Défense et guident l'application des capacités existantes selon des degrés de risque acceptables. Les résultats sont obtenus par : l'établissement et la surveillance des objectifs à court terme de préparation des éléments de force et de l'exécution des opérations de la Défense; la détermination des leçons retenues à partir des opérations antérieures; l'évaluation des tendances en matière de défense et de sécurité; le développement et l'intégration de nouvelles connaissances et de nouveaux systèmes ainsi que de nouvelles méthodes pour exécuter les opérations; l'élaboration d'approches et la réalisation d'analyses des capacités de la Défense sur le plan stratégique, opérationnel et tactique; l'évaluation des capacités actuelles et futures; l'élaboration et l'évaluation de solution de rechange pour la Défense; la prestation d'une surveillance et expertise concernant les capacités de la Défense; et la planification de l'utilisation des capacités de la Défense pour des capacités de la Défense durables dans l'avenir. Ainsi, ce Programme appuie la Défense en fournissant les produits et services essentiels au Programme de *production d'éléments de capacité de la Défense*, au Programme *de production d'éléments de force prête à l'action de la Défense* et, en partie, au Programme *Opérations de soutien et de combat de la Défense* ainsi qu'au Programme *Services de la Défense et contributions au gouvernement*. Ce Programme habilite aussi directement la réalisation de la gestion et de la surveillance de la Défense dans son ensemble.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

La Défense nationale a réussi à respecter les exigences selon lesquelles les intervenants de la Défense doivent être conscients des risques liés à l'introduction, à la préparation, à l'application, à la modification et à l'élimination des capacités de la Défense à court comme à long terme.

- Le programme spatial de la Défense continue à permettre la livraison de capacités spatiales conformes aux exigences futures du MDN et des FAC. Le développement de capacités spatiales de la Défense capables de contribuer de façon importante aux opérations spatiales combinées a également été pris en considération.
- La Défense nationale a travaillé avec ses alliés dans le cadre du Programme de coopération technologique pour améliorer la détection automatique et l'atténuation des menaces pour les réseaux de défense et de sécurité.
- La Défense nationale a joué un rôle actif dans le processus d'Examen du Programme d'investissements en immobilisations (EPII), et ce, en fournissant des données de projet par composantes de capacités pour le renouvellement de l'EPII (cycle 2) et en formulant des observations sur les composantes de capacité concernant les renseignements nouveaux ou révisés au sujet des projets de biens d'équipement indiqués dans le Guide d'acquisition de la Défense (GAD).
- La MRC a développé un concept de « navire expérimental » afin de mettre à l'essai certaines innovations dans le déploiement de navires de guerre, la taille des équipages, la technologie et le maintien en puissance à bord du NCSM *Montréal*.
- Des scénarios de planification fondée sur les capacités (PFC) ont été évalués et le travail progresse pour terminer le rapport final en 2016. Il est prévu que l'Orientation sur les capacités de la Force sera publiée en 2017 conformément à la PFC. L'EPII a d'abord été approuvé pour que le financement des immobilisations soit prioritaire et sera modifié au besoin selon les changements apportés aux prévisions de financement.
- Des façons d'améliorer la recherche et le développement ont été mises sur pied pour faire progresser le développement des forces, la disponibilité opérationnelle et l'emploi des forces à l'appui des opérations désignées des FAC. La Défense nationale a :
    - Lancé une initiative visant la connaissance de la situation dans tous les domaines pour éclairer les décisions concernant les capacités futures des FAC et pour fournir des conseils sur l'élaboration d'options à l'appui d'une connaissance améliorée du domaine des approches au Canada;

- Mis en œuvre l'outil de Préparation stratégique de la gestion;
- Conseillé et analysé en vue d'appuyer la définition des exigences pour les nouveaux navires de guerre dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale et les projets d'immobilisations majeurs et mineurs de la MRC pour des capacités améliorées de survivabilité sur les plateformes navales;
- Terminé le Dictionnaire des compétences des FAC à l'appui de l'instruction et du perfectionnement des FAC, la modernisation des outils de modèle de sélection des FAC, et le développement d'un centre d'excellence national à l'appui de la modernisation de l'instruction et du perfectionnement individuels des FAC;
- Terminé les Expériences d'exécution de l'attaque de la coalition à l'appui de la directive du CEMD sur le ciblage interarmées; et
- Complété le Projet des domaines opérationnels émergents – Arctique en développant un démonstrateur de capacité de surveillance maritime de l'Arctique commandé à distance qui permet de détecter et de suivre de façon continue des contacts aériens et maritimes (à la surface et sous-marins), amis ou ennemis, dans une vaste gamme de conditions atmosphériques à un point de passage obligé reconnu de l'Arctique.

- D'excellents progrès ont été accomplis cette année relativement à la posture de la force et à la disponibilité opérationnelle (PF&DO) des FAC afin de développer un moyen plus efficace de gérer la posture de la force. La troisième directive annuelle sur la PF&DO publiée en juin 2015 présentait un cadre pour la disponibilité opérationnelle à l'échelle des FAC qui correspond aux missions assignées par la politique de défense canadienne et à l'architecture d'alignement des programmes actuelle. L'*Outil de gestion stratégique de l'état de préparation (SMaRT)* qui constitue un mécanisme uniforme de signalement de l'état de préparation en ce qui concerne les tâches clés de la politique de défense a été achevé et mis en œuvre le 1er avril 2015, et la première collecte de données complète a eu lieu en octobre 2015. Un troisième élément essentiel de l'initiative, c'est-à-dire un moyen de saisir les coûts de la PF&DO, est presque achevé. À l'issue de la mise au point de ce processus de saisie des coûts, un premier essai devait en être effectué en juin 2017. Cependant, en raison de la présentation de la nouvelle *Politique sur les résultats* du Conseil du Trésor et de l'abandon de l'Architecture d'alignement des programmes en vue d'adopter un cadre de travail sur les résultats ministériel, l'effort de saisie des coûts de la PF&DO sera repoussé d'une année, à la fin de 2018. En attendant, la mise en œuvre de la PF&DO sera améliorée, une fois l'examen de la politique de défense terminé, pour que la directive reste conforme aux tâches assignées.

2015-2016 Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales pouvant être utilisées	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (réelles moins prévues)
373 537 801	373 537 801	384 217 147	424 789 408	51 251 607

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.

2015-2016 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (réelles moins prévues)
Militaire - Force régulière	816	671	(145)
Civils	887	1 394	507
TOTAL	1 703	2 065	362

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Les intervenants de la Défense sont au courant des risques liés à l'introduction, à la préparation, à l'application, à la modification et au dessaisissement des capacités de défense à court et à long terme.	Note en pourcentage à l'indice d'évaluation du rendement du développement et de recherche de la conception de la capacité.	81 - 100%	85%

L'amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce à l'intégration des perspectives sexospécifiques

Le capitaine Zack Alber, officier de coopération civilo militaire affecté à l'EICC, discute des problèmes avec des résidents d'un camp pour personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays au cours d'une patrouille de reconnaissance à Bhaktapur, au Népal, dans le cadre de l'aide apportée aux victimes du séisme par le gouvernement du Canada, le 3 mai 2015.

Les Forces armées canadiennes (FAC) prennent des mesures pour veiller à ce que les perspectives sexospécifiques fassent partie des principaux facteurs à considérer[46] lorsqu'elles participent à des opérations partout au monde. Les conflits armés, les catastrophes naturelles et les crises humanitaires affectent les hommes, les femmes, les garçons et les filles de différentes façons. En intégrant les perspectives sexospécifiques aux étapes de planification, d'exécution et d'évaluation des opérations, on peut accroître l'efficacité de ces dernières et mieux comprendre les défis que doivent affronter les populations dans ces régions. Cette approche vient également appuyer des initiatives élargies à l'échelle nationale et internationale[47] qui touchent les femmes, la paix et la sécurité.

En janvier 2016, le chef d'état-major de la défense, le général Jonathan Vance, a émis une directive[48] officielle dans laquelle il dressait la liste des étapes permanentes nécessaires pour intégrer pleinement les perspectives sexospécifiques dans les opérations des FAC.

Programme 6.0 : Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d'activité sont les suivants: services de soutien de la gouvernance et de la gestion, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion financières, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Analyse du rendement du programme et leçons retenues

Soutien de la gouvernance et de la gestion

- Le plan et la Charte de renouvellement de la Défense, élaborés en 2013, indiquent la clarté stratégique comme étant un secteur à améliorer pour assurer la santé organisationnelle. Trois initiatives inter reliées à l'appui d'une plus grande clarté stratégique ont été développées : 7.1 Renforcer la compréhension de l'intention stratégique, 7.2 Examiner la gouvernance de la Défense et 7.3 Mettre en place un programme d'harmonisation des changements.
- L'objet de l'initiative du renouvellement de la Défense 7.2 est de renouveler les structures et processus de gouvernance à l'échelon le plus élevé afin de permettre une prise de décision au sein de la Défense qui soit plus efficace. Cette initiative a été mise en œuvre à l'aide d'une approche en étapes, que voici :
    - Étape 1 – Moderniser les responsabilités de la Défense;
    - Étape 2 – Améliorer les structures du comité de gouvernance; et
    - Étape 3 – Encourager des pratiques organisationnelles efficaces
- Dans le cadre de l'initiative de renouvellement de la Défense 8.3, améliorer continuellement les politiques et les procédures, les examens de Directives et ordonnances administratives de la défense (DOAD) et les annulations d'Ordonnances administratives des Forces canadiennes (OAFC) ont continué. La Défense a terminé l'examen de 54 des 254 DOAD, et 64 des 264 OAFC ont été annulés. Un échéancier de révision a été établi pour les deux prochaines années afin de terminer l'initiative. La série 1000 des DOAD du cadre stratégique est conforme à l'initiative de renouvellement de la Défense 7.2, soit Autorités, responsabilités et responsabilisation (ARR). Depuis le 1er août 2015, les DOAD numériques sont les versions officielles, ce qui aide non seulement à en faciliter l'accès, mais économise également sur la distribution des copies papier. La Défense améliorera le suivi des progrès en cours d'année afin de mieux cerner et pallier les retards possibles.
- La Défense nationale a terminé un examen cyclique et coordonné à l'échelle de la Défense de tous les chapitres des Ordres et directives de sécurité de la Défense nationale afin de s'assurer que les directives correspondent à l'environnement de menaces actuel.

Communications

La Défense nationale a grandement progressé en ce qui concerne sa contribution à l'initiative de renouvellement du Web, l'effort pangouvernemental visant à créer un seul site Web pour le gouvernement du Canada, afin que les visiteurs puissent facilement trouver l'information et les services qu'ils cherchent. Voici la contribution de la Défense en 2015-2016 :

- Plus de 20 nouvelles pages au sujet de la sécurité nationale et de la défense sur Canada.ca; et
- Plus de 40 pages reconstruites sur le site forces.gc.ca pour s'assurer que leur contenu et leur mise en forme soient conformes aux exigences du Conseil du Trésor et pour se préparer à la migration vers Canada.ca.

La Défense nationale a également redoublé d'efforts pour faire connaître certains exercices clés des FAC, et ce, en diffusant des communiqués de presse nationaux, en facilitant les visites de représentants des médias, en utilisant les médias sociaux, des images et en lançant une nouvelle page Web mettant les exercices en vedette.

Dans le quatrième trimestre de la période visée par le rapport, le gouvernement du Canada a reconfirmé son engagement à mener un examen de la politique de défense en 2016 qui sera appuyé de communications

proactives et qui comprendra un processus de consultation robuste des Canadiens, de leurs alliés et d'autres intervenants.

Gestion des ressources humaines

Le Groupe des ressources humaines civiles de la Défense nationale cherche continuellement à offrir des services de haute qualité de façon efficace et efficiente. Cette année, il a amorcé les premières étapes de mise en œuvre des *RH-Civile de la prochaine génération*, une série d'initiatives de transformations des activités visant à augmenter le rôle stratégique du groupe au sein de l'Équipe de la Défense. Voici quelques-uns des principaux jalons à ce jour :

- Adoption de l'approche de la Commission de la fonction publique, *Nouvelle orientation en dotation*, pour simplifier les processus de dotation du Ministère;
- Développement et mise en œuvre d'une série de normes de service pour appuyer correctement les priorités et décisions opérationnelles de la Défense;
- Lancement d'une nouvelle suite d'outils de TI pour la gestion des ressources humaines civiles afin d'améliorer le modèle de prestation de services des RH civiles du MDN;
- Établissement d'un comité de gouvernance sur les RH civiles mettant l'accent sur la gestion des programmes des RH;
- Simplification du processus de planification stratégique des ressources humaines;
- Développement d'un sondage pan ministériel à l'intention des employés civils quittant leur emploi pour collecter des données visant à aider l'Équipe de la Défense à mieux comprendre ses effectifs et à mieux atteindre les objectifs du Ministère visant à créer des effectifs agiles, flexibles et à haut rendement;
- Lancement d'une stratégie d'apprentissage, conçue pour renforcer les connaissances et les compétences de l'organisation, de manière à répondre aux besoins opérationnels actuels et futurs. Cette stratégie donne une orientation, des conseils et des outils pour aider à tirer parti des différentes occasions d'apprentissage (p. ex., en classe, en ligne, non structurées) et institutionnalise la nécessité de la formation continue pour tous les employés; et
- Appui aux cadres supérieurs en adoptant le Cadre de gestion du personnel de direction afin de tirer parti au maximum des cadres EX actuels et de situer la Défense nationale comme un « employeur de choix » au moyen d'activités d'acquisition de talents.

Chacune de ces initiatives permet au Ministère de bâtir une Équipe de la Défense forte et à haut rendement, dans le présent et pour l'avenir.

Gestion financière

La Défense nationale a collaboré avec le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour améliorer l'établissement du budget à long terme et la surveillance du Budget présents. La Défense nationale a considérablement réduit des fonds non utilisés dans l'ensemble comparativement aux années précédentes de s'assurer que les Forces armées canadiennes possèdent le matériel nécessaire pour remplir leurs missions.

Voici quelques-unes des activités clés :

- Opérations financières :
  - Progresser la politique sur les contrôles internes par la mise en oeuvre d'un plan de trois ans pour être conforme;
  - Renouveler le cadre des frais de voyage, des frais d'accueil, les conférences, et les dépenses d'évènements, et
  - Collaborer avec le SCT pour retirer de l'état financier, l'obligation découlant des régimes de retraite.
- Finances stratégiques :
  - Compléter le cadre de gestion des talents;
  - Mise à jour du processus de soumission ministérielle avec l'objectif d'atteindre l'efficacité et examiner l'investissement spatiale en incorporant toutes les décisions d'investissement;
  - Validation des coûts rétrospectivement du plan d'investissement 2014 en utilisant des méthodologies plus sophistiquées qui permettra de mieux informer la planification à long terme de l'examen de la politique de défense et informer le développement du plan d'investissement 2017.
- Gestion des finances :
  - Développer le plan pour mettre en oeuvre de nouveau coûts de capacités;

- Procéder à un examen en profondeur de la méthode de financement du MDN. Ceci comprend le processus d'élaboration en consultation avec des organismes centraux pour informer la planification du Budget 2016 pour minimiser les fonds potentiellement non utilisé.

Gestion de l'information / Technologie de l'information

La Défense nationale mène un effort pluriannuel visant à élaborer un programme de GI/TI. Jusqu'à maintenant, le Ministère :

- A approuvé le Plan de mise en œuvre pour un gouvernement transparent;
- A entamé l'établissement d'une Architecture d'information intégrée pour normaliser la structure qui permet de conserver, de gérer, de partager et de récupérer les ressources documentaires ayant une valeur opérationnelle dans l'ensemble du MDN et des FAC;
- S'est préparé à son déménagement vers le complexe Carling en numérisant ses dossiers physiques, en établissant un modèle de service pour les salles des rapports et en préparant GCDOCS.
- A terminé une étude de consolidation de la veille stratégique basée sur la solution existante de veille stratégique de son application de gestion d'entreprise. Compte tenu des résultats, une nouvelle stratégie de veille stratégique/d'analyse a été développée pour mener vers une capacité de veille stratégique d'entreprise qui augmente la souplesse, ajoute des libres-services et réduit la complexité.
- A continué de superviser, d'examiner et de revoir sa politique, ses normes et les directives de sécurité des TI afin de s'assurer qu'elles permettent de protéger efficacement la GI/TI du Ministère.
- A continué de contribuer aux priorités de modernisation des TI du gouvernement du Canada.

2015-2016 Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales pouvant être utilisées	Dépenses réelles (autorisations utilisées)	Écart (réelles moins prévues)
453 116 285	453 116 285	467 857 112	448 245 658	(4 870 626)

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut différer des totaux indiqués.

2015-2016 Ressources humaines (ETP)

	Prévues	Réelles	Écart (réelles moins prévues)
Militaire - Force régulière	521	532	11
Civils	3 486	2 666	(820)
TOTAL	4 007	3 198	(809)

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Les renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur sont disponibles dans le site de la Défense nationale.[49]

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont disponibles dans le site Web du ministère de la Défense nationale[50].

- Stratégie ministérielle de développement durable[51]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus[52]
- Audits et évaluations internes[53]
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes[54]
- Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor[55]
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État[56]

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[57]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Ministère de la Défense nationale
101 promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Canada
Site Web : http://www.forces.gc.ca

Cette page est laissée en blanc intentionnellement.

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (*Program Alignment Architecture*) : Répertoire structuré des programmes des organisations qui illustre les liens hiérarchiques entre les programmes et les résultats stratégiques auxquels les programmes contribuent.

cadre pangouvernemental (*whole-of-government framework*) : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvemementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible (*target*) : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*) : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*) : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; les paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*) : Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi, autre qu'une loi de crédits. La loi établit l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*) : Dépenses engagées et encaissements liés aux emprunts, aux investissements et aux avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*) : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La définition des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

dépenses votées (*voted expenditures*) : Dépense approuvée annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé d'un crédit constitue les dispositions qui régissent l'engagement de ces dépenses.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*) : Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement (*performance indicator*) : Moyen quantitatif ou qualitatif de mesurer un résultat ou un extrant, dans l'intention d'évaluer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

plan (*plan*) : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation centrale entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorités (*priorities*) : Plans ou projets qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*) : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement contribue à la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*) : Ensemble de ressources et d'activités liées qui est géré dans le but de répondre à plusieurs besoins particuliers afin d'atteindre les résultats prévus, et qui est considéré comme une unité budgétaire.

programme temporisé (*sunset program*) : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement (*Departmental Performance Report*) : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités (*Report on Plans and Priorities*) : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement au printemps.

rendement (*performance*) : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent aux résultats prévus par l'organisation et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été cernées.

résultat (*result*) : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (*Strategic Outcome*) : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada (*Government of Canada outcomes*) : Ensemble de 16 objectifs généraux définis pour l'ensemble du gouvernement, regroupés dans 4 secteurs de dépenses du Cadre pangouvernemental : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (*Management, Resources and Results Structure*) : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/rgs-erdg/wgf-ipp-fra.asp

Notes de fin de document

Avis concernant les hyperliens

Le Rapport ministériel sur le rendement 2015-2016 du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes contient des hyperliens vers des sites externes. Ces hyperliens, qui sont soulignés dans le document principal et qui figurent dans la section des notes en fin d'ouvrage, ainsi que dans la version électronique du document, sont cliquables. Le ministère fournit les liens en question uniquement à titre de service et par souci de commodité. Nous n'assumons pas la responsabilité du contenu affiché sur les sites externes. Veuillez noter également que l'indication d'un lien y conduisant ne suppose aucunement que nous approuvons ou recommandons les produits, les services ou les renseignements qui s'y trouvent.

La politique de confidentialité adoptée par un site externe peut différer de celle du site du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Le ministère décline toute responsabilité relativement à l'accès vers tout site Web relié. Quiconque utilise un lien conduisant vers un site extérieur au site Web du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes le fait à ses propres risques.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes s'efforcent de fournir des liens vers des sites Web externes dont le contenu est accessible et offert dans les deux langues officielles. Toutefois, cela n'est pas toujours réalisable ou possible.

---

[1] Lettre de mandat du ministre, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale
[2] Rapports recherche et développement, http://pubs.drdc-rddc.gc.ca/pubdocs/pcow1_e.html
[3] Ombudsman de Défense nationale et FAC, http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/
[4] Centre de la sécurité des télécommunications, https://www.cse-cst.gc.ca/
[5] Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, http://www.mpcc-cppm.gc.ca/
[6] Comité externe d'examen des griefs militaires, http://mgerc-ceegm.gc.ca/
[7] Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications, http://www.ocsec-bccst.gc.ca/
[8] *Loi sur la défense nationale*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-5/
[9] *Loi sur les mesures d'urgence*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-4.5/index.html
[10] *Loi sur l'aéronautique*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-2/index.html
[11] *Loi sur les pêches*, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/index.html
[12] Législation et la Défense nationale, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos/legislation.page
[13] Le Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/
[14] Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats, http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=18218
[15] La lettre de mandat du ministre, http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-defense-nationale
[16] Remarques sur les ressources humaines:

Force régulière:

- L'effectif de la Force régulière est mesuré comme étant l'effectif total de cette dernière, ce qui comprend le personnel affecté aux projets et environ 1 100 personnes en congé sans solde (dont 90 % sont en congé parental).
- Actuellement, l'effectif de la Force régulière est inférieur de 2 000 à l'effectif autorisé, qui est de 68 000 (+/- 500), en raison d'un taux d'attrition plus élevé que prévu et d'autres facteurs. Selon l'échéancier institutionnel qui détaille les changements annuels apportés aux niveaux de dotation, l'effectif autorisé de la Force régulière sera rétabli avant 2020 (Notre trajectoire actuelle sera atteinte au cours de l'AF 2018-2019 – 68 000 +/_ 500). Ce taux d'augmentation soigneusement équilibré permet aux FAC d'utiliser pleinement sa capacité d'instruction actuelle. L'échéancier institutionnel sera surveillé de près, et des mesures d'atténuation seront promptement appliquées pour garantir le rétablissement prévu de l'effectif autorisé complet de la Force régulière.

Personnel civils:

- On assure la planification de l'effectif civil au moyen d'une enveloppe des traitements et salaires. Aux fins d'établissement de rapports, on mesure l'effectif civil par équivalent temps plein (ETP). Le total des ETP englobe les employés de toutes les catégories (contrats de durée indéterminée ou déterminée, employés occasionnels et étudiants) employés activement et calculés en années-personnes. Par exemple, deux employés à temps partiel peuvent être comptés comme un ETP.
- Les ETP civils prévus pour la main d'œuvre civile comprennent le personnel financé à partir du crédit 5.
- Les ETP civils prévus pour la main d'œuvre civile ne comprennent pas le personnel en congé sans solde.
- La main d'oeuvre civile prévue par ETP doit faire l'objet d'une approbation budgétaire finale.

Personnel de la Force de réserve:

- La Première réserve est constituée de militaires occupant différentes fonctions au sein des Forces armées canadiennes. Elle comprend les réservistes en service de classe A, qui travaillent et s'entraînent à temps partiel; les réservistes en service de classe B, qui sont employés à plein temps de façon permanente (d'une année à l'autre) ou qui sont employés ou suivent un entraînement à plein temps de façon graduelle pour une ou plusieurs période pendant plus de 14 jours consécutifs dans un délai d'un an; et les réservistes en service de classe C, sont employés à plein temps avec

l'approbation ou au nom du chef d'état-major de la défense, dont la solde, les avantages sociaux et les responsabilités sont les mêmes que ceux des membres de la Force régulière.

- La majorité des réservistes servent à temps partiel (service de classe A). Le nombre de réservistes en service de classe A diminue considérablement durant l'été, car un bon nombre d'entre eux quittent alors leur unité d'appartenance pour participer à de l'instruction à court terme en service de classe B. En outre, certains membres de la Première réserve sont inactifs. La partie de la Première réserve qui est en service et qui est rémunérée est comptabilisée et consignée en tant qu'effectif moyen rémunéré de la Première réserve (une moyenne mensuel annuelle).
- Les rapports, la planification et les attributions liés à l'effectif moyen rémunéré de la Première réserve sont fondés sur les rapports mensuels fournis par le Sous-ministre adjoint (Finances et services ministériels)/Directeur – Finances et établissement des coûts (Stratégie) et le Sous-ministre adjoint (Gestion de l'information)/Directeur – Système de gestion du personnel militaire (SGPM).
- L'établissement de rapport de l'effectif moyen rémunéré (EMR) ne tient pas compte des fluctuations saisonnières qui ont lieu au cours de la période de formation durant l'été et ne considère pas plus l'ampleur de la présence mensuelle d'un membre. Une méthode pour présenter des rapports exacts sur l'effectif de la Première réserve est en élaboration.

17 Comptes publics du Canada 2016, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html

18 Cadre pangouvernemental, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/rgs-erdg/wgf-ipp-fra.asp

19 États financiers, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2015-2016/etats-financiers.page

20 Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, http://www.norad.mil/Francais/

21 Op CARIBBE, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-recurrentes/op-caribbe.page

22 Op HAMLET, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-hamlet.page

23 Op SOPRANO, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-soprano.page

24 Op CALUMET, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-calumet.page

25 Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, http://untso.unmissions.org/

26 Op JADE, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-jade.page

27 Op REASSURANCE, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/otan-ee.page

28 Op UNIFIER, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/op-unifier.page

29 Op IMPACT, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-impact.page

30 Op ARTEMIS, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger-actuelles/op-artemis.page

31 Estimation des coûts pour les opérations majeures nationales et internationales des Forces armées canadiennes, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-couts-differentiels-pour-les-principales-operations-des-forces-armees-canadiennes.page

32 Opérations, http://www.forces.gc.ca/fr/operations.page

33 Les Forces armées canadiennes ont mis fin aux frappes aériennes, http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?crtr.sj1D=&crtr.mnthndVl=6&mthd=advSrch&crtr.dpt1D=6670&nid=1034599&crtr.lc1D=&crtr.tp1D=1&crtr.yrStrtVl=2016&crtr.kw=&crtr.dyStrtVl=1&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVl=1&crtr.page=8&crtr.yrndVl=2016&crtr.dyndVl=3&_ga=1.88326424.2029053991.1418230427

34 La Force opérationnelle aérienne en Irak réoriente son soutien aux opérations de la coalition, http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles/article.page?doc=la-force-operationnelle-aerienne-en-irak-reoriente-son-soutien-aux-operations-de-la-coalition-durant-l-operation-impact/ildchscn

35 Op LENTUS, http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/exercices-operations/op-lentus.page

36 Recherche et sauvetage, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-canada-amerique-du-nord-actuelles/canada-sar.page

37 Services de santé des Forces canadiennes, http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-sante/index.page

38 Op PROVISION, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-etranger/op-provision.page

39 La Stratégie de simulation 2025 de l'ARC, http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/fr/article-modele-standard.page?doc=sommaire-administratif-de-la-strategie-de-simulation-de-l-aviation-royale-canadienne-2025/i6mj0r6z

40 L'exercice Virtual 15, http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/fr/nouvelles-modele-standard.page?doc=l-exercice-virtual-15-prend-son-envol/ildchgai

41 L'exercice MAPLE RESOLVE, http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/nouvelles-publications/central--nouvelles-details.page?doc=exercice-maple-resolve/hvoxx38p

42 L'exercice TRADEWINDS, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-exercises/tradewinds.page

43 Exercices militaires, http://dgpaapp.forces.gc.ca/fr/exercices/index.html

44 Rapport d'étape – Projets de transformation et grands projets de l'État, Rapport d'étape – Projets de transformation et grands projets de l'État

45 Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor, Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor

46 L'amélioration de l'efficacité opérationnelle grâce à l'intégration des perspectives sexospécifiques, http://www.forces.gc.ca/fr/nouvelles-connexion-defense/article.page?doc=l-amelioration-de-l-efficacite-operationnelle-grace-a-l-integration-des-perspectives-sexospecifiques/il3c38an

47 La participation des femmes aux opérations de maintien de la paix, http://www.un.org/fr/peacekeeping/issues/women/index.shtml

48 Directive du CEMD pour l'intégration de la RCSNU 1325 et de résolutions connexes à la planification et aux opérations des FAC, http://www.forces.gc.ca/fr/operations-comment/directive-cemd.page

49 Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-renseignements-connexes-sur-les-programmes-de-niveau-inferieur-index.page

[50] Tableaux de renseignement supplémentaires, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-renseignements-supplementaires-index.page
[51] Stratégie ministérielle de développement durable, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-strategie-ministerielle-de-developpement-durable.page
[52] Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-renseignements-sur-les-programmes-de-paiements-de-transfert-de-5-millions-de-dollars-ou-plus.page
[53] Audits et évaluations internes, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-audits-internes-et-evaluations.page
[54] Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-reponse-aux-comites-parlementaires-et-aux-audits-externes.page
[55] Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-rapport-detape-sur-les-projets-vises-par-une-approbation-speciale-du-conseil-du-tresor.page
[56] Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État, http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-rapports-pubs-performance-ministerielle/2016-rapport-detape-sur-les-projets-de-transformation-et-les-grands-projets-de-letat.page
[57] Rapport sur les dépenses fiscales, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp